

Chaudières murales à gaz

CITY 2.24/II VMC GN



Notice d'installation
et de mise en service

SOMMAIRE

1. GENERALITES	3
1.1 Description	3
1.2 Homologations	3
1.3 Caractéristiques techniques	4
2. DIMENSIONS PRINCIPALES	5
2.1 Colisage	5
2.2 Dossieret de montage	6
2.3 Chaudière installée	6
3. SCHEMA DE PRINCIPE	7
4. TABLEAU DE COMMANDE	8
5. CARACTERISTIQUES HYDRAULIQUES	9
5.1 Circulateur	9
5.2 Vase d'expansion 8 litres	9
6. INSTALLATION	9
6.1 Réglementations	9
6.2 Traitement de l'eau et raccordements	12
6.2.1 Mise en place du dossieret	12
6.2.2 Raccordements eau et gaz	12
6.2.3 Raccordements évacuation eau	13
6.2.4 Pose de la chaudière	14
6.2.5 Raccordement électrique 230 V	15
6.2.6 Raccordement des options	16
6.3 Logique de pompe	17
6.4 Montage de l'habillage	18
7. PRESSION DE REGLAGE ET MARQUAGE DES INJECTEURS CALIBRES ET DIAPHRAGMES	18
8. MISE EN SERVICE	19
8.1 Vérifications avant mise en service	19
8.2 Mise sous tension de la chaudière	19
8.3 Remplissage en eau de l'installation	20
8.4 Allumage de la chaudière	21
8.5 Purge d'air	21
8.6 Réglage du débit d'eau chaude sanitaire	21
8.7 Vérifications et réglages durant la mise en service	22
8.7.1 Contrôle de la pression brûleur	22
8.7.2 Contrôle de la sécurité du brûleur	23
8.7.3 Arrêt de la chaudière	23
8.7.4 Contrôle de la sécurité anti-débordement	24
9. MAINTENANCE	25
9.1 Echangeur principal	25
9.2 Remplacement de l'échangeur à plaques	27
9.3 Brûleur	27
9.4 Conduit de raccordement	27
9.5 Dispositif de Sécurité collective	27
9.6 Nettoyage du filtre "eau froide"	28
10. VIDANGE	29
11. SCHEMA DE PRINCIPE ELECTRIQUE	30
12. CODES DE PANNES	31
13. AIDES AUX DIAGNOSTICS	32
14. LISTE DE PIECES DE RECHANGE	33
15. GARANTIE	41

1. GENERALITES

1.1 Description

Les chaudières CITY 2.24/II VMC GN sont des chaudières murales gaz prévues pour être raccordées sur une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC). Elles sont équipées d'un dispositif de sécurité qui provoque l'arrêt total de la chaudière en cas de refoulement de produits de combustion.

Les chaudières CITY 2.24/II VMC assurent le chauffage central et la production d'eau chaude sanitaire instantanée.

Elles fonctionnent au gaz naturel exclusivement.

La puissance du brûleur est modulante de 10 à 24 kW en chauffage et de 8 à 24 kW en sanitaire.

Les chaudières sont livrées en 2 colis :

- **le colis dossier** permettant de faire les raccordements eau, gaz et évacuation d'eau (soupape de sécurité, disconnecteur et vidange du circuit chauffage)
- **le colis chaudière.**

Chaudière	2.24/II VMC GN
N° CE	CE-0085 AT 0282
Type	B 14
Evacuation fumées	VMC
Allumage	Automatique
Gaz	Gaz naturel

1.2 Homologations

Les chaudières CITY sont conformes aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- 90/396 CEE Directives appareil à gaz
Normes visées : EN 297 et EN 625.
- 73/23 CEE Directives Basse Tension
Normes visées : EN 60.335.1
- 89/336 CEE Directives Compatibilité Electro-
magnétique
Normes visées : EN 50.081.1/
EN 50.082.1./EN 55.014
- 92/42 CEE Directives Rendement
★★ CE
- NF D 35 337

Pays	FR
Catégorie	I _{2E+}
Gas	GN H (G20)
	GN L (G25)
Pression d'alimentation	20 mbar
	25 mbar

1.3 Caractéristiques techniques

CHAUDIÈRE		2.24/II
Puissance utile nominale (modes chauffage et sanitaire)	kW	24
Puissance enfournée nominale (modes chauffage et sanitaire)	kW	26,4
Rendement de combustion	%	> 92
Puissance utile mini (mode chauffage)	kW	10
Puissance enfournée mini (mode chauffage)	kW	11,5
Puissance utile mini (mode sanitaire)	kW	8
Puissance enfournée mini (mode sanitaire)	kW	9,5
Température maximale (coupure TS)	°C	105
Poids de la chaudière hors eau, sans dosseret, sans habillage	kg	34
Poids de la chaudière hors eau, avec dosseret et habillage	kg	46
Poids d'expédition	kg	51
Circuit chauffage		
Débit d'eau nominal ($\Delta T = 20$ K)	l/h	1034
Hauteur manométrique disponible	bar	0,1
Température de départ	°C	40 - 90
Pression maxi	bar	3
Vase d'expansion	l	8
Pression initiale du vase	bar	0,75
Pression minimum de fonctionnement	bar	0,3
Débit gaz à puissance nominale		
Gaz naturel H (G20)	m ³ /h	2,79
Gaz naturel L (G25)	m ³ /h	2,97
Eau chaude sanitaire		
Débit spécifique* d'eau chaude ($\Delta T = 30$ K)	l/min	12,1
Température de consigne	°C	40 - 58
Pression maxi eau froide	bar	6
Pression mini de fonctionnement	bar	0,1
Pression mini pour 11 l/min	bar	1,3
Circuit produits de combustion		
Raccordement	ø mm	125
Débit massique des fumées (puissance nominale)	kg/h	69,5
Température des fumées (puissance nominale)	°C	114
Circuit électrique		
Tension d'alimentation (50 Hz)	V	230
Puissance absorbée	W	≅ 90

1 mbar = 100 Pa

1 daPa ~ 1mm H₂O

* débit spécifique : débit d'eau chaude sanitaire correspondant à une élévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

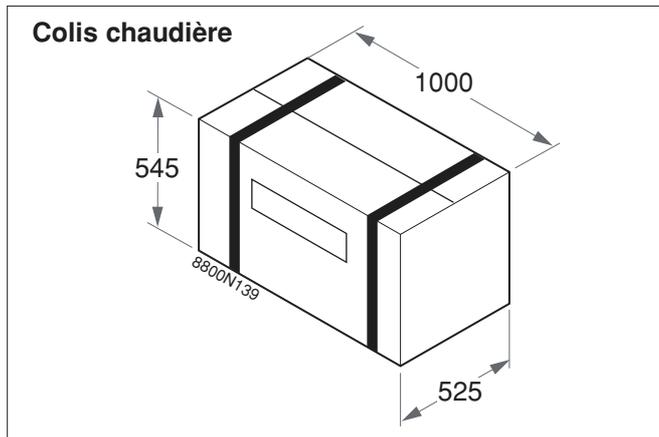
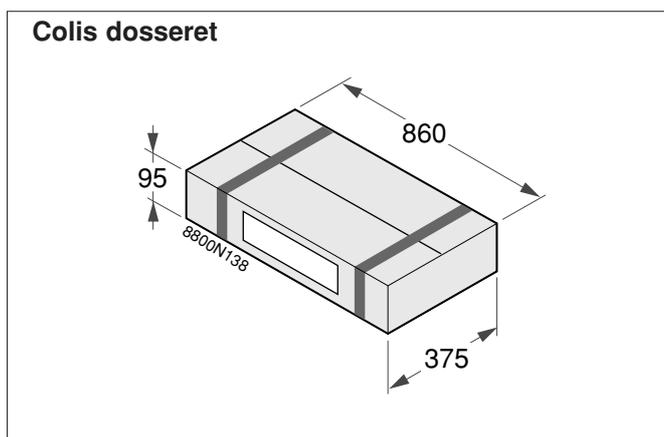
2. DIMENSIONS PRINCIPALES

2.1 Colisage

Numéro des colis

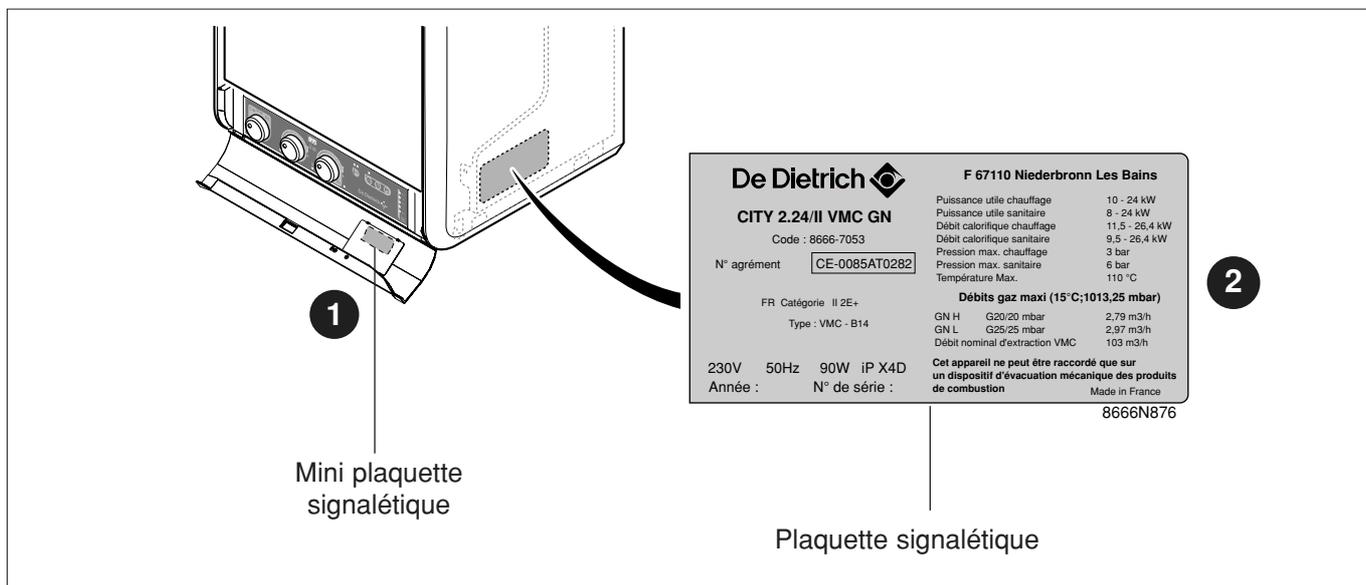
Chaudière	Colis dosseret	Colis chaudière
CITY 2.24/II VMC GN	HA 52	HA 53

Dimension des colis

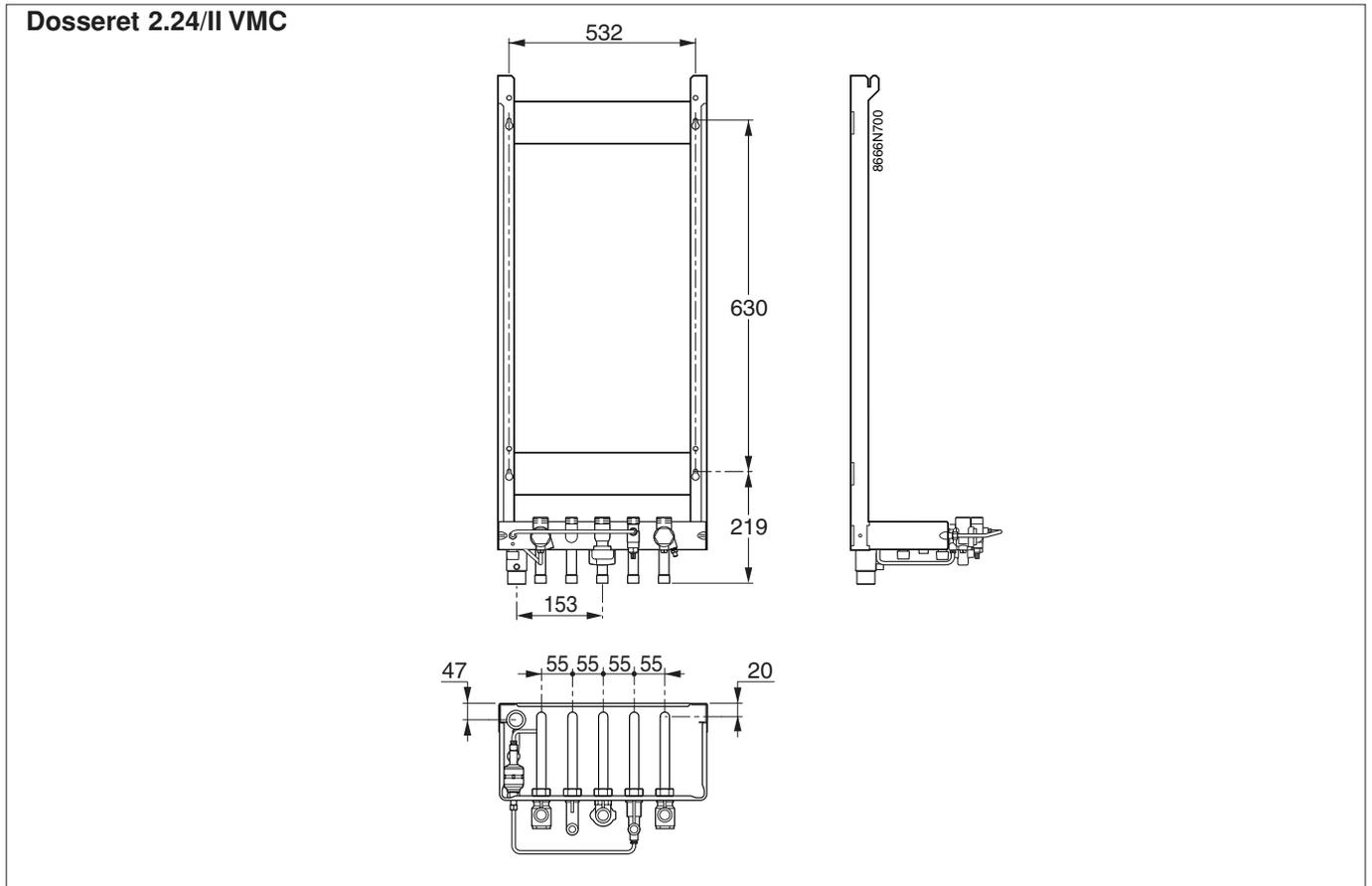


N° de série

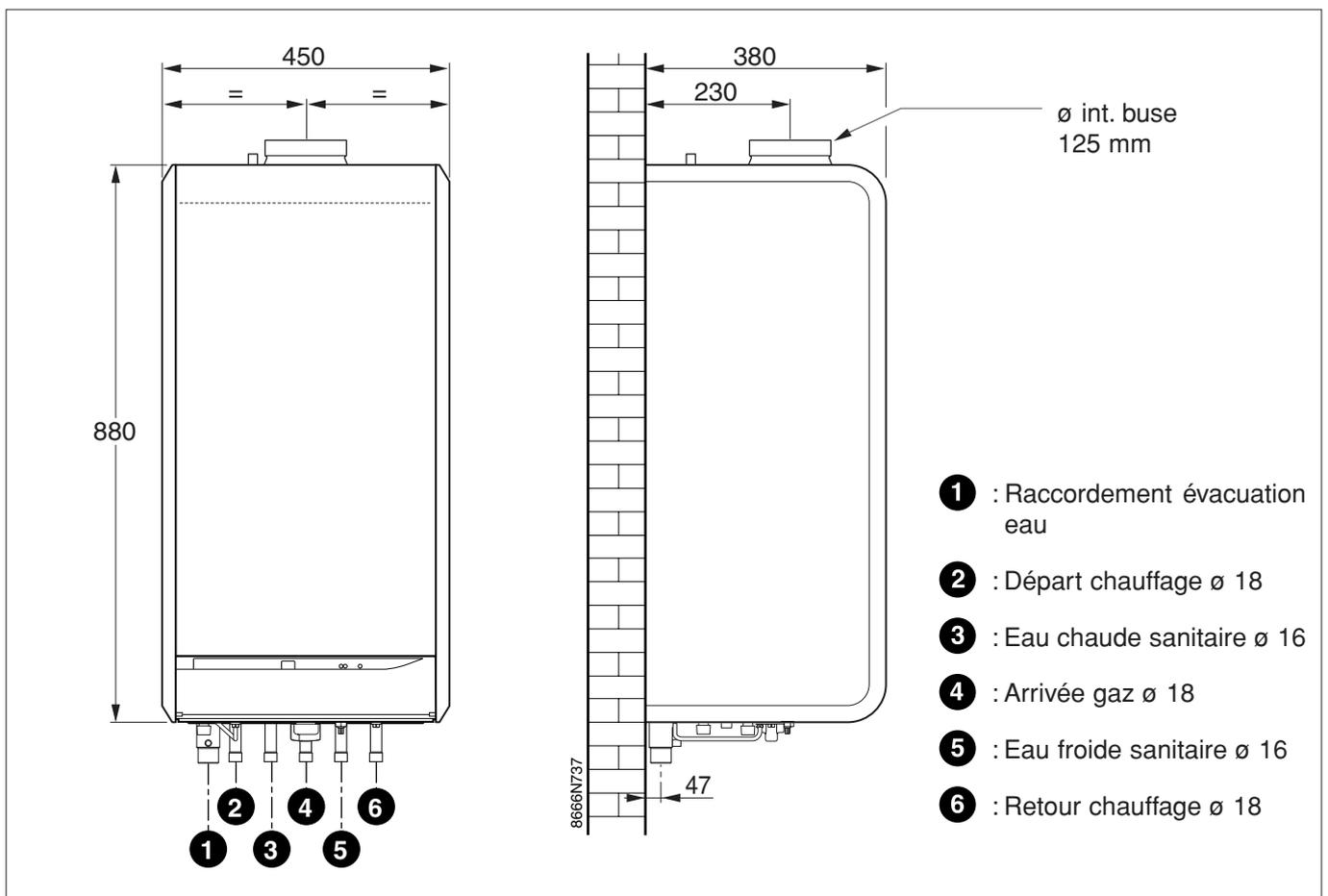
Le n° de série se trouve sur les plaquettes signalétiques de la chaudière.



2.2 Dossieret de montage



2.3 Chaudière installée

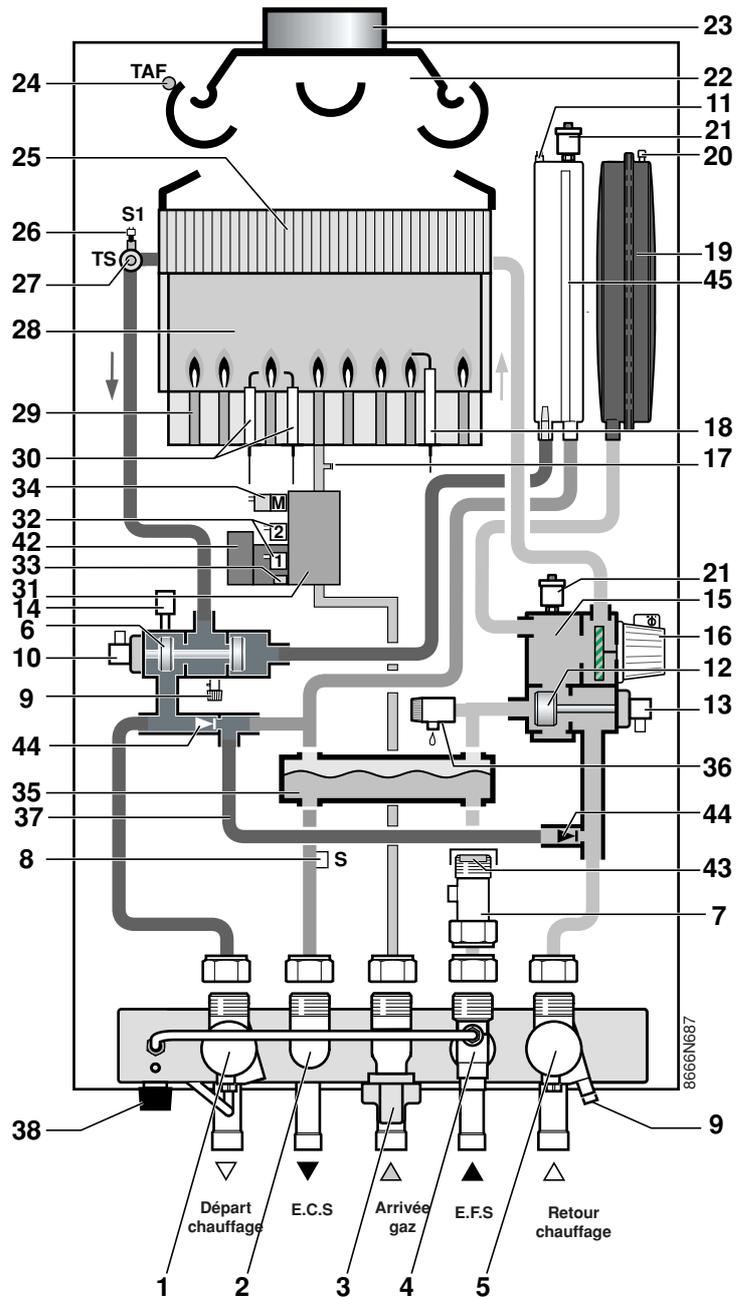


3. SCHEMA DE PRINCIPE

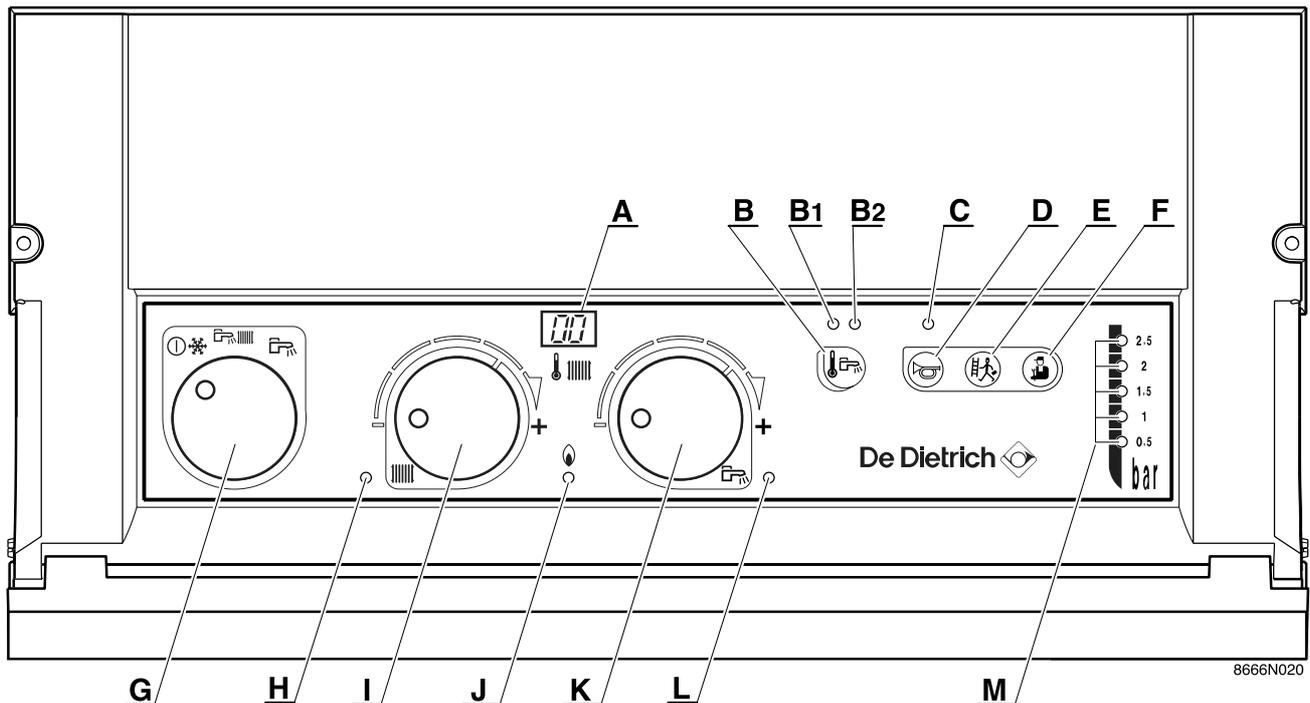
CITY 2.24/II VMC

Chaudière 2.24/II VMC

1. Robinet départ chauffage
2. Coude sortie ECS
3. Robinet arrivée gaz
4. Robinet entrée eau froide sanitaire multifonctions :
 - ouverture / fermeture débit eau
 - réglage de débit eau
 - filtre (démontable par le bas)
5. Robinet retour chauffage
6. Vanne d'inversion chauffage/pot de stockage primaire
7. Débitmètre électronique eau sanitaire
8. Sonde de température départ ECS
9. Vidange du circuit chauffage
10. Moteur de commande vanne d'inversion chauffage/pot de stockage primaire
11. Sonde de température du pot de stockage primaire
12. Vanne d'inversion chauffage / ECS
13. Moteur de commande vanne d'inversion chauffage / ECS
14. Manomètre électronique
15. Chambre de dégazage
16. Moteur du circulateur
17. Prise de pression au brûleur
18. Sonde d'ionisation
19. Vase d'expansion
20. Valve de gonflage du vase d'expansion
21. Purgeurs automatiques
22. Coupe tirage antirefouleur
23. Buse de fumées
24. Sonde anti-débordement de fumées
25. Echangeur principal
26. Sonde de température de départ chauffage
27. Thermostat de sécurité
28. Chambre de combustion
29. Brûleur
30. Electrodes d'allumage
31. Vanne gaz modulante
32. Clapets de sécurité de la vanne gaz
33. Prise de pression alimentation gaz
34. Opérateur modulant de la vanne gaz
35. Echangeur sanitaire
36. Soupape de sécurité du circuit chauffage
37. Tube by-pass du circuit chauffage
38. Disconnecteur
42. Coffret de sécurité avec allumeur intégré
43. Régulateur de débit ECS
44. Clapets anti-retour
45. Pot de stockage primaire



4. TABLEAU DE COMMANDE



A. Afficheur

- affiche la température de l'eau de départ chauffage ou la température départ eau chaude sanitaire ou la température du pot de stockage primaire.
- affiche les codes pannes
- affiche les paramètres en mode "installateur"

- 2ème impulsion (affichage \overline{P}) force le brûleur en position **P maxi (24 kW)**.

B. Bouton de dérogation du maintien en température du pot de stockage primaire et activation du mode purge

La fonction maintien en température du pot de stockage primaire est activée d'origine. Ceci permet d'obtenir un confort d'utilisation maximal.

Lors de la mise sous tension, le voyant **B2** est allumé, la fonction maintien est activée.

Il est possible de supprimer ce maintien, par exemple en cas d'absence, en appuyant sur le bouton **B** (le voyant **B2** est alors éteint). Une coupure de courant ne modifie pas le mode de fonctionnement sélectionné.

Nota :

- les voyants **B1** et **B2** sont allumés en cas de demande de réchauffage du pot de stockage primaire.

C. Voyant de mise en sécurité

D. Bouton de déverrouillage

- permet de redémarrer la chaudière en cas de mise en sécurité.

E. Bouton "ramoneur"

- permet de forcer le fonctionnement de la chaudière.

- 1ère impulsion de 5 secondes (affichage \overline{P}) force le brûleur en position **P mini (8 kW)**.

F. Bouton "Installateur"

G. Commutateur 3 positions

- arrêt/antigel/purge
- chauffage et eau chaude sanitaire (hiver)
- eau chaude sanitaire (été)

H. Voyant de marche "chauffage"

- est allumé quand la vanne d'inversion chauffage/ECS est en position chauffage et que le circulateur est en fonctionnement.

I. Réglage de la température chauffage

- réglage de 40 à 90°C (point dur à 75°C)

J. Voyant présence de flamme

- est allumé quand le brûleur est en fonctionnement

K. Réglage de la température eau chaude sanitaire

- réglage de 40 à 58°C (point dur à 53°C)

L. Voyant de marche "eau chaude sanitaire"

- est allumé quand la vanne d'inversion chauffage/ECS est en position "ECS" et que le circulateur est en fonctionnement.
- clignote quand la vanne d'inversion chauffage/maintien du pot de stockage primaire est en position "maintien du pot" et que le circulateur est en fonctionnement.

M. Indicateur de pression

- indique la pression dans le circuit chauffage de 0,5 à 2,5 bar

5. CARACTERISTIQUES HYDRAULIQUES

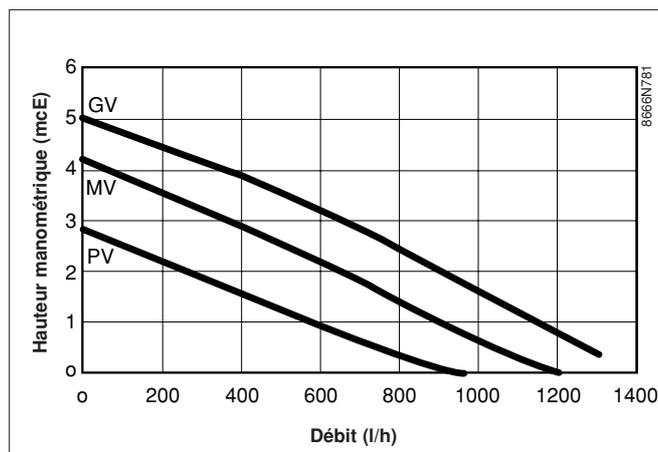
5.1 Circulateur

Le circulateur intégré à la chaudière est équipé d'un moteur à 3 vitesses.

Il est réglé d'usine en grande vitesse.

Remarque :

Pour assurer le confort sanitaire, la vitesse du circulateur est automatiquement en vitesse 3, lors de la production d'e.c.s.



1. PV : petite vitesse
2. MV : moyenne vitesse
3. GV : grande vitesse

5.2 Vase d'expansion 8 litres

Les chaudières CITY sont équipées d'origine d'un vase de 8 litres (pression initiale 1 bar). Le volume d'eau total est déterminé en fonction de la hauteur statique de l'installation et pour une température d'eau moyenne de 80°C (départ : 90/retour : 70).

Hauteur statique en m jusqu'à	5	6	7	8	9	10
Volume d'eau total	138	129	120	111	102	92

6. INSTALLATION

6.1 Réglementations

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément au texte réglementaire des règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté de 2 août 1977

Règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

- Normes DTU P 45.204

Installation de gaz, (anciennement DTU 61-1, Installation de gaz : avril 1982, additif n° 1 : juillet 1984)

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Normes NF-C 15-100

Installation électrique à basse tension. Règles.

Etablissements recevant du public
Conditions réglementaires d'installation :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

A) Prescriptions générales

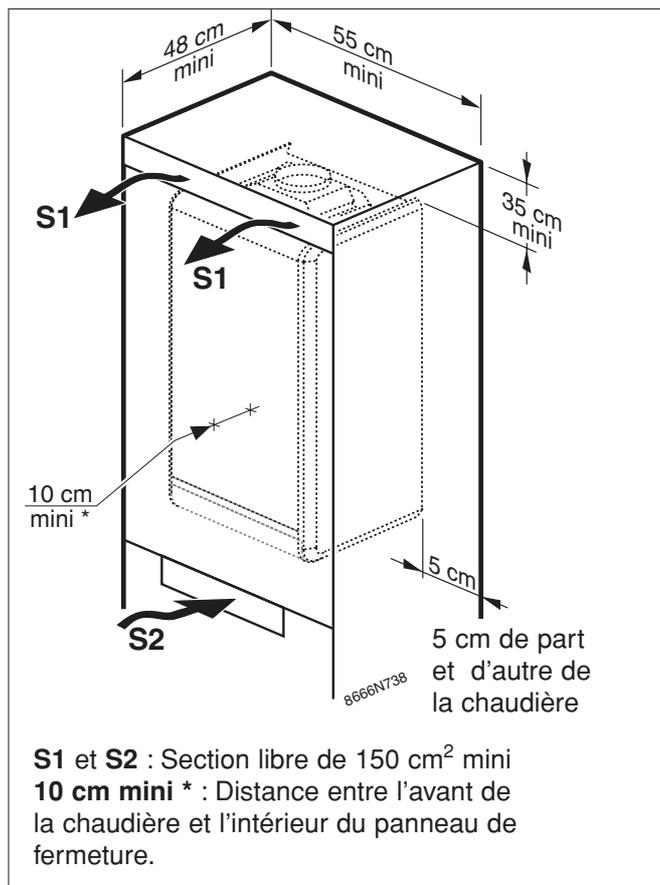
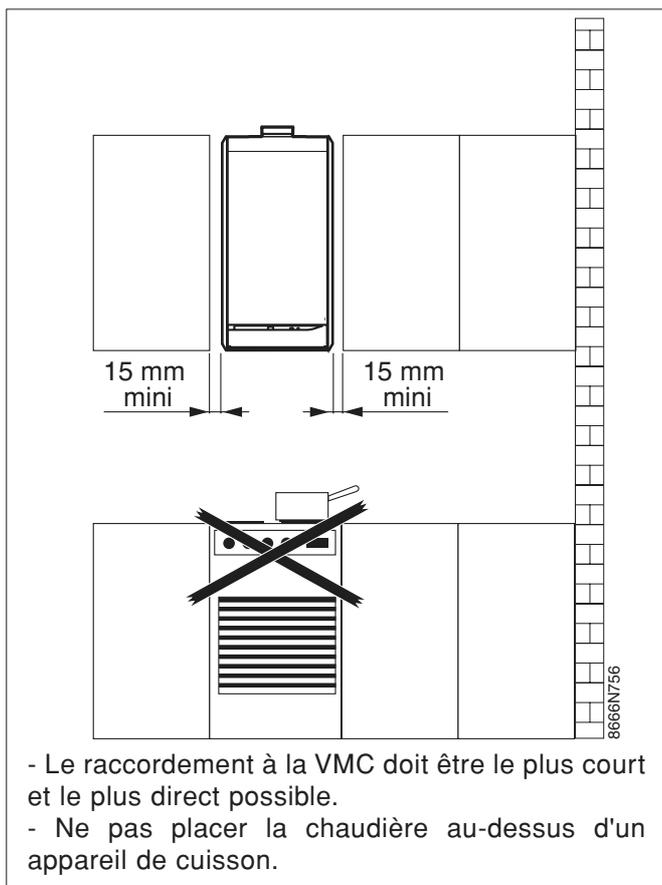
Pour tous les appareils :

- Articles GZ-Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH-Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

- B) Prescriptions particulières à chaque type d'établissement recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)**



- La chaudière doit être fixée sur une paroi solide, capable de supporter le poids de l'appareil en eau et des équipements.

- Pour permettre un démontage et un remontage de l'habillage un espace de 15 mm suffit de part et d'autre de la chaudière. Toutefois, pour faciliter les opérations de maintenance, un espace de 50 mm est conseillé.

 - La chaudière ne doit pas être placée au-dessus d'une source de chaleur ou d'un appareil de cuisson.

L'installation devra être effectuée suivant la réglementation en vigueur.

Dans le cas d'utilisation de robinets thermostatiques, il ne faut pas équiper la totalité des radiateurs.

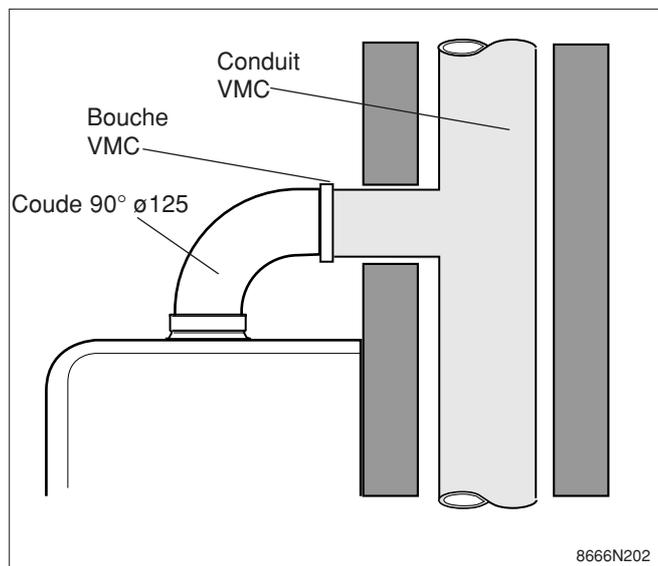
La chaudière CITY comporte un by-pass assurant une circulation minimale 500 l/h.

 Ne jamais équiper les radiateurs de la pièce où est installé le thermostat d'ambiance de robinets thermostatiques.

- L'indice de protection IPX4D autorise l'installation en salle de bains, toutefois hors des volumes de protection 1 et 2.

La chaudière est prévue pour être raccordée sur une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC). Elle est équipée d'un dispositif individuel de sécurité provoquant l'arrêt de la chaudière en cas de mauvais fonctionnement ou l'arrêt de la VMC.

Conformément à l'arrêté du 30 Mai 1989, les installations de Ventilation Mécanique Contrôlée doivent être équipées d'un dispositif de sécurité collective (DSC) interrompant le fonctionnement de chacune des chaudières en cas d'arrêt de l'extracteur. La chaudière doit être raccordée sur une bouche d'extraction. Le débit nominal d'extraction de la bouche doit être égal à 103 m³/h.



Aération du local où est implantée la chaudière

Amenée d'air neuf

La section de l'amenée d'air neuf, obligatoire, doit avoir dans le cas d'une entrée d'air directe, une surface minimale de 50 cm² (NF P 45.204).

Evacuation de l'air vicié

Lorsque la chaudière est installée en cuisine par exemple, l'évacuation de l'air vicié des appareils non raccordés à un conduit d'évacuation (cuisinière gaz,...) peut être assuré par le coupe tirage de la chaudière. Pour cela, il suffit que le haut de l'habillage de la chaudière soit placé à 1,8 m minimum du sol.

Certificat de conformité

Par l'application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.



Afin d'éviter une détérioration des chaudières, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.

Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Il convient donc :

- D'éviter d'aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de réfrigérant), etc...
- D'éviter de stocker à proximité des chaudières de tels produits.

Nous attirons votre attention sur ce que, en cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, notre garantie contractuelle ne saurait trouver application.

TR300

6.2 Traitement de l'eau et raccordements

Remarques importantes concernant le traitement du circuit de chauffage



Les installations de chauffage central doivent être nettoyées afin d'éliminer les débris (cuivre, filasse, flux de brasage) liés à la mise en œuvre de l'installation ainsi que les dépôts qui peuvent engendrer des dysfonctionnements (bruits dans l'installation, réaction chimique entre les métaux).

D'autre part, il est important de protéger les installations de chauffage central contre les risques de corrosion, d'entartrage et de développements microbiologiques en utilisant un inhibiteur de corrosion adapté à tous les types d'installations (radiateurs acier, fonte, plancher chauffant PER).

Les produits de traitement de l'eau de chauffage utilisés, doivent être agréés soit par le Comité Supérieur d'Hygiène Public de France (CSHPF), soit par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA).

Nous recommandons l'utilisation des produits de la gamme SENTINEL de GE BETZ pour le traitement préventif et curatif des circuits d'eau de chauffage.

• Mise en place de la chaudière sur installations neuves (installations de moins de 6 mois)

- Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage)
- Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.
- Protéger l'installation contre la corrosion avec un inhibiteur ou contre la corrosion et le gel avec un inhibiteur et anti-gel.

• Mise en place de la chaudière sur installations existantes

- Procéder au désembouage de l'installation avec un désembouant pour éliminer les boues de l'installation.
 - Rincer l'installation.
 - Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage)
 - Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.
- Protéger l'installation contre la corrosion avec un inhibiteur ou contre la corrosion et le gel avec un inhibiteur et anti-gel.

6.2.1 Mise en place du dossieret

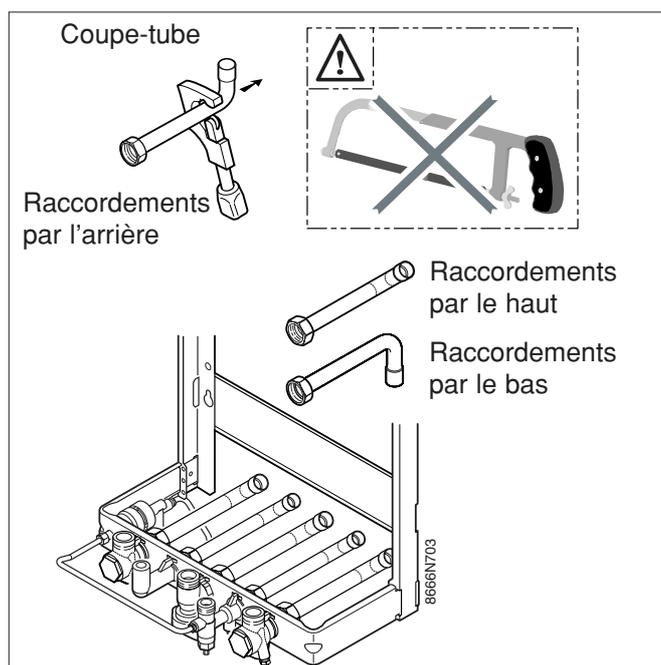
Se reporter au feuillet de montage fourni avec le colis dossieret.

6.2.2 Raccordements eau et gaz

Les raccordements peuvent s'effectuer par le bas, par le haut ou par l'arrière.



Les raccordements par le haut ne peuvent s'effectuer que selon les indications décrites dans le feuillet de montage du dossieret.



• **Raccordement chauffage**

Douille cuivre pour raccordement sur tube \varnothing 16/18 en intérieur ou 20/22 en extérieur.

• **Raccordement sanitaire**

Douille cuivre pour raccordement sur tube \varnothing 14/16 en intérieur ou 18/20 en extérieur.

Dans les régions où l'eau est calcaire (TH>25) il est recommandé de prévoir un adoucisseur en amont de la chaudière.

• **Raccordement gaz**

Se conformer aux prescriptions en vigueur et notamment au cahier des charges des installations gaz NF P 45-204.

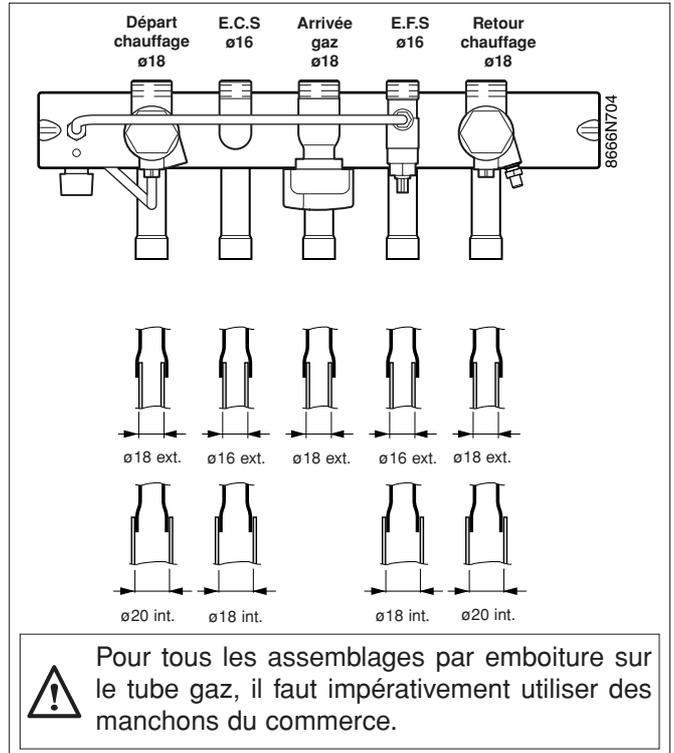
Conformément à l'arrêté du 02.08.77, le robinet d'arrêt gaz livré avec le dossier de la chaudière évite la mise en place d'un robinet de barrage près de la chaudière, car :

- le raccordement gaz est fait en rigide
- en cas de démontage de la chaudière, le robinet gaz reste en place sur le dossier et il peut être obturé par un bouchon 3/4" avec joint plat.

La douille cuivre est prévue pour un tube cuivre \varnothing 16/18 en intérieur.

Pression d'utilisation

- 20 mbar pour le gaz naturel H (G20)
- 25 mbar pour le gaz naturel L (G25)
- 29 mbar pour le gaz butane (G30)
- 37 mbar pour le gaz propane (G31)



Pour tous les assemblages par emboîture sur le tube gaz, il faut impérativement utiliser des manchons du commerce.

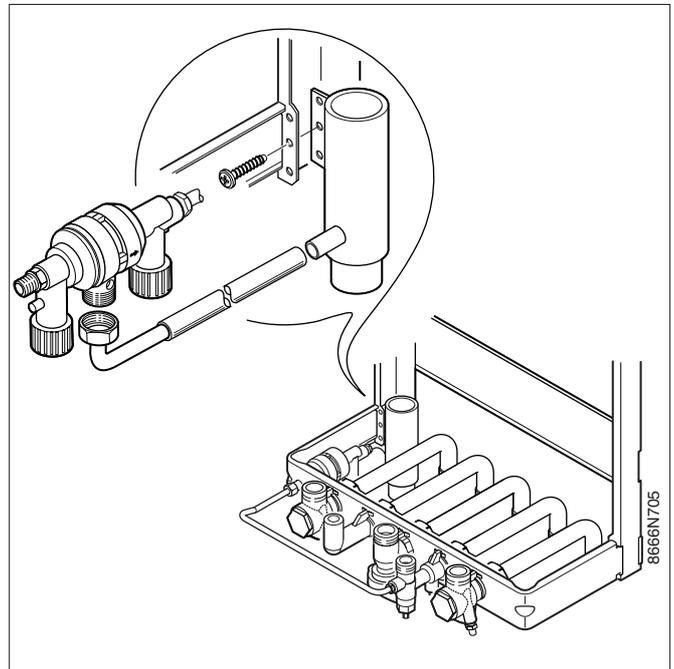
6.2.3 Raccordement évacuation eau



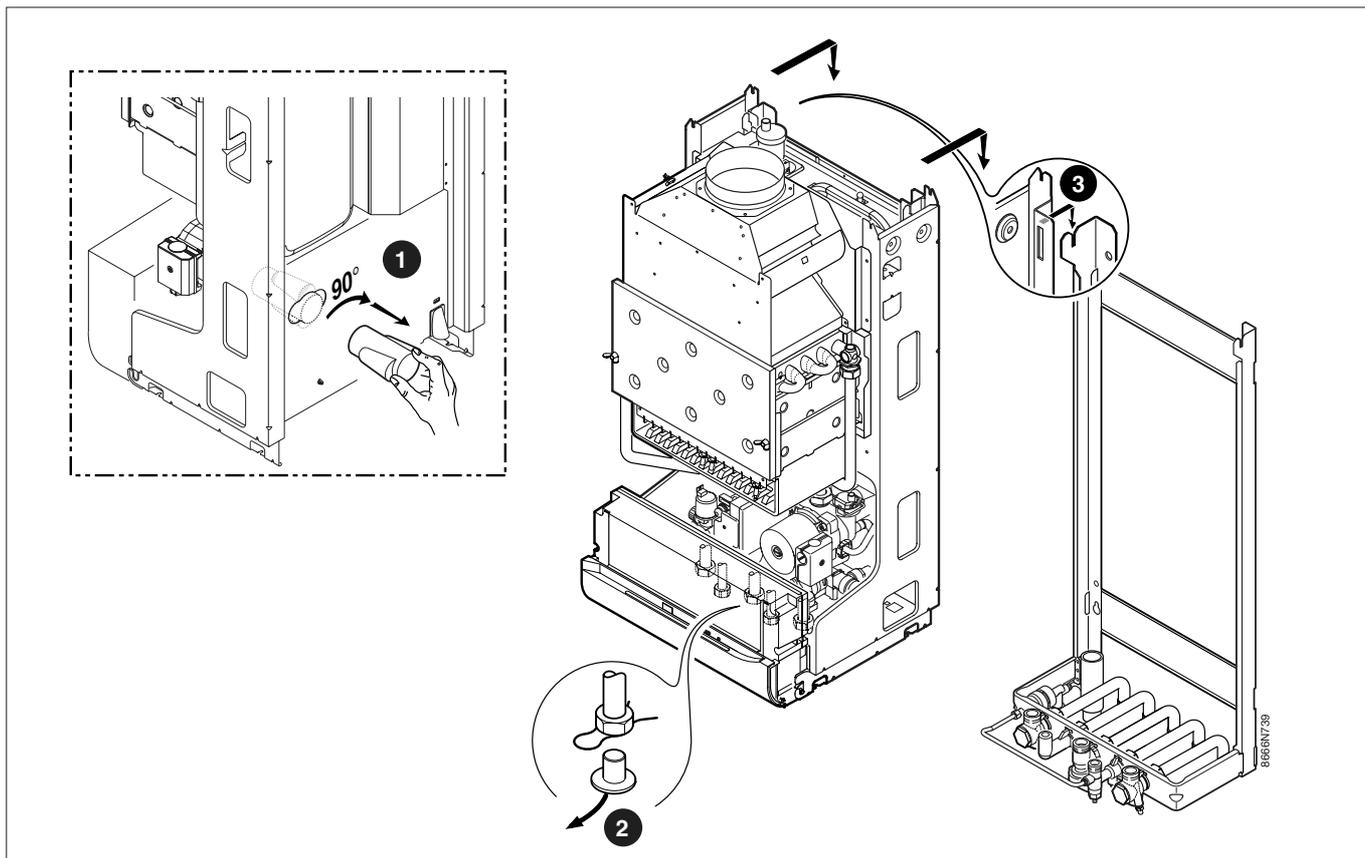
Le raccordement de l'évacuation "eaux usées" \varnothing 32 mm livré avec le dossier ne doit être monté qu'après brasage des tubes cuivre.

Il se fixe, à l'aide d'une vis \varnothing 4 Long. 12 fournie à cet effet, sur le montant gauche du dossier.

L'évacuation à l'égout se fera par l'intermédiaire d'un siphon.

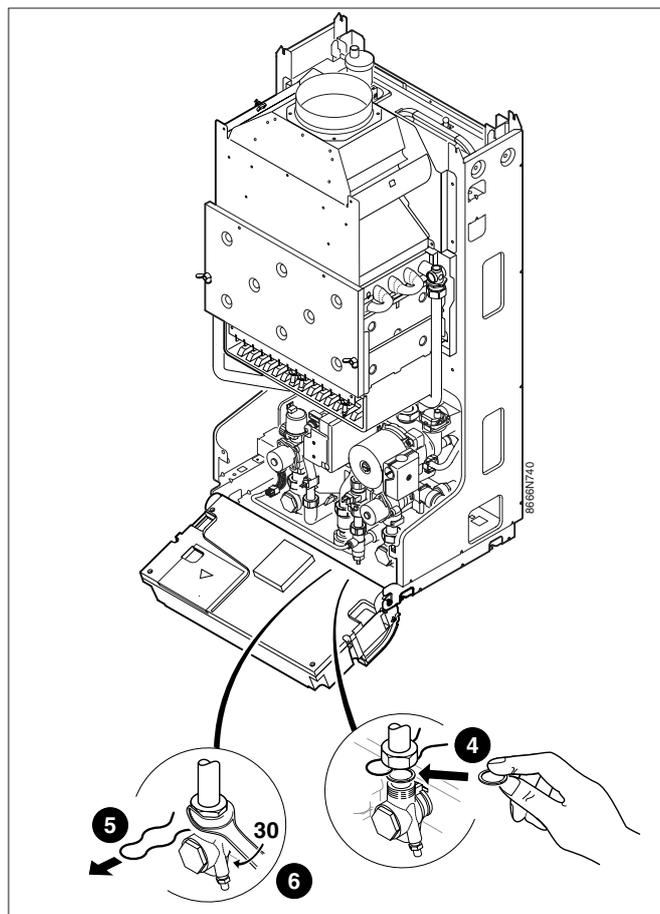


6.2.4 Pose de la chaudière



-  Retirer la cale polystyrène placée derrière le circulateur en la tournant de 90°.
-  Retirer les bouchons plastiques des tubulures de la chaudière.
- Présenter la chaudière au-dessus de la platine de robinetterie jusqu'à venir en butée sur le dossier.

- Laisser descendre doucement la chaudière. Mettre en place les 5 joints fournis dans le sachet notice.
- Retirer les épingles de maintien.
- Serrer les écrous.



6.2.5 Raccordement électrique 230 V

Les chaudières CITY sont livrées prééquipées d'un câble d'alimentation à 3 conducteurs, d'une longueur disponible de 1,5 m environ.

Pour la conformité de l'installation électrique, l'appareil doit être alimenté par un circuit comportant un interrupteur omnipolaire à distance d'ouverture supérieure à 3 mm ou une prise de courant.

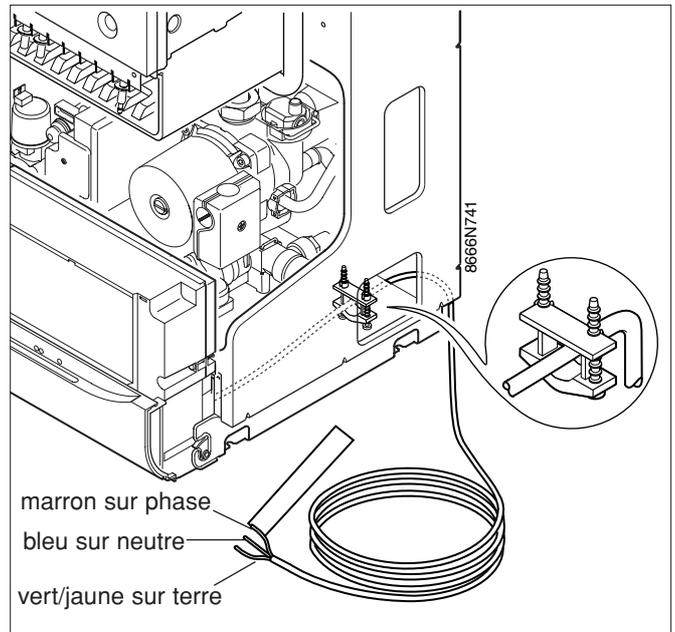


Les raccordements électriques doivent être effectués par un professionnel qualifié.

Remarque :

Lors de raccordements électriques au réseau, veillez à respecter la phase sur le fil marron et le neutre sur le fil bleu.

En cas d'inversion, la détection de flamme par ionisation ne fonctionne pas. Ceci provoquera la mise en sécurité de la chaudière.



6.2.6 Raccordement des options

Le raccordement des options est prévu à l'arrière du tableau de commande sous le petit volet.

- Basculer le tableau vers l'avant après avoir dévissé les 2 vis latérales de fixation.

- Tirer à soi le petit volet et faire les raccordements en fonction des options retenues.

- Commande à distance communicante Easymatic (colis FM 50) ou Easyradio (colis AD 201) sans ou avec sonde extérieure (colis FM 16)
 - nous conseillons de régler le thermostat chaudière à une valeur inférieure à 75°C, dans le cas d'une installation classique.
 - se reporter à la notice livrée avec la commande à distance Easymatic.
- Thermostat d'ambiance programmable (colis AD 137) ou thermostat d'ambiance non programmable (colis AD 140)
 - retirer le fil du connecteur TAM
 - raccorder indifféremment les bornes 1 et 3 du thermostat aux bornes du connecteur TAM
 - se reporter également à la notice livrée avec le thermostat.

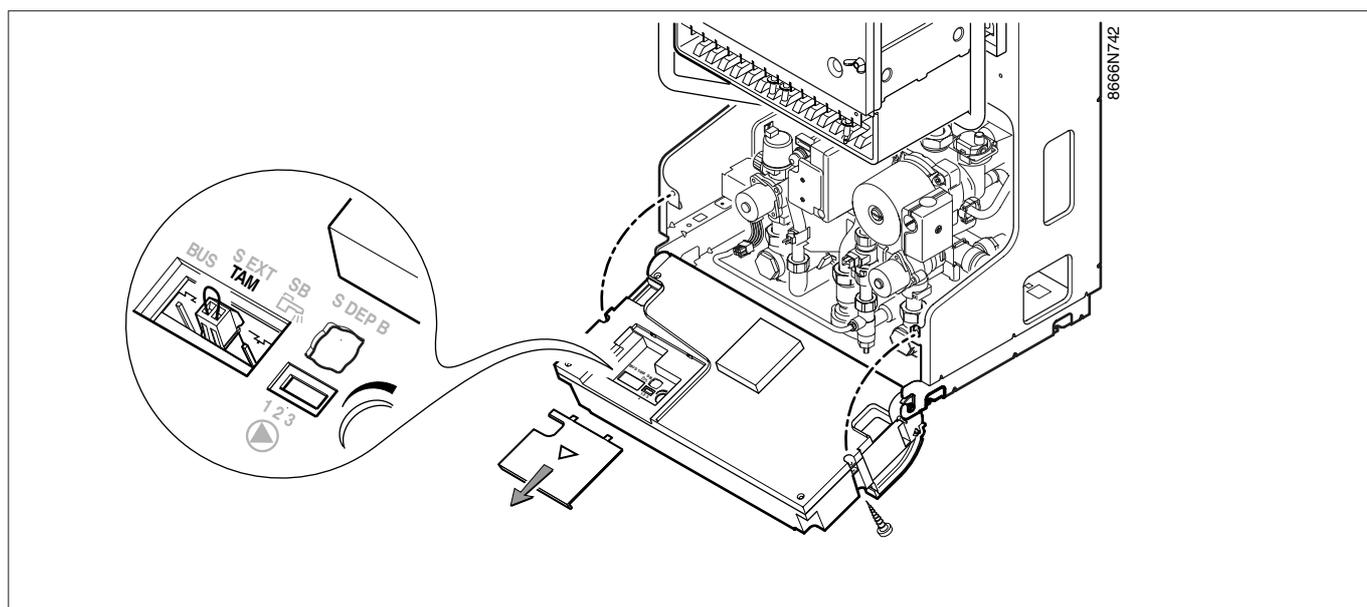
Nota : Si un thermostat d'ambiance 2 fils à contact sec est en place, il est possible de l'utiliser.

Pour cela :

- retirer le fil du connecteur TAM
- raccorder indifféremment les 2 fils du thermostat aux bornes du connecteur TAM.

Remarque :

Le raccordement pourra être effectué soit par un câble téléphonique 2 fils, soit par un câble électrique de section pouvant aller jusqu'à 2 x 1,5 mm².



6.3 Logique de pompe

1. En mode  (eau chaude sanitaire) ou

avec Easymatic en mode  (Eté), la pompe fonctionne pendant la production d'eau chaude sanitaire (e.c.s.), elle se coupe 5 secondes après la production d'e.c.s., la vanne d'inversion chauffage/ECS reste en position e.c.s.

2. En mode   (Chauffage + e.c.s.)

A. Sans TAM (Thermostat d'ambiance), ni Easymatic

Fonctionnement permanent de la pompe.

B. Avec TAM (Thermostat d'ambiance)

• Interrupteur en position 1 :

Fonctionnement permanent de la pompe.

• Interrupteur en position 2 :

- La pompe se coupe 15 minutes après l'ouverture du contact du TAM.

- Après une production d'e.c.s., si le TAM est ouvert, la pompe se coupe après 5 secondes, la vanne d'inversion chauffage/ECS restant en position e.c.s.

• Interrupteur en position 3 :

- La pompe se coupe 30 secondes après l'ouverture du contact du TAM.

- Après une production d'e.c.s., si le TAM est ouvert, la pompe se coupe après 5 secondes, la vanne d'inversion chauffage/ECS restant en position e.c.s.

C. Avec une Easymatic :

• Interrupteur en position 1 ou 2 :

Fonctionnement permanent de la pompe.

• Interrupteur en position 3 :

- Lorsque la température d'ambiance est correcte, la pompe reste en marche permanente.

- Lorsque la température d'ambiance est trop élevée, la pompe est coupée après 15 minutes.

- Après une production d'e.c.s., si la température d'ambiance est trop élevée, la pompe se coupe après 5 secondes, la vanne d'inversion chauffage/ECS reste en position e.c.s.

• Interrupteur en position 2 :

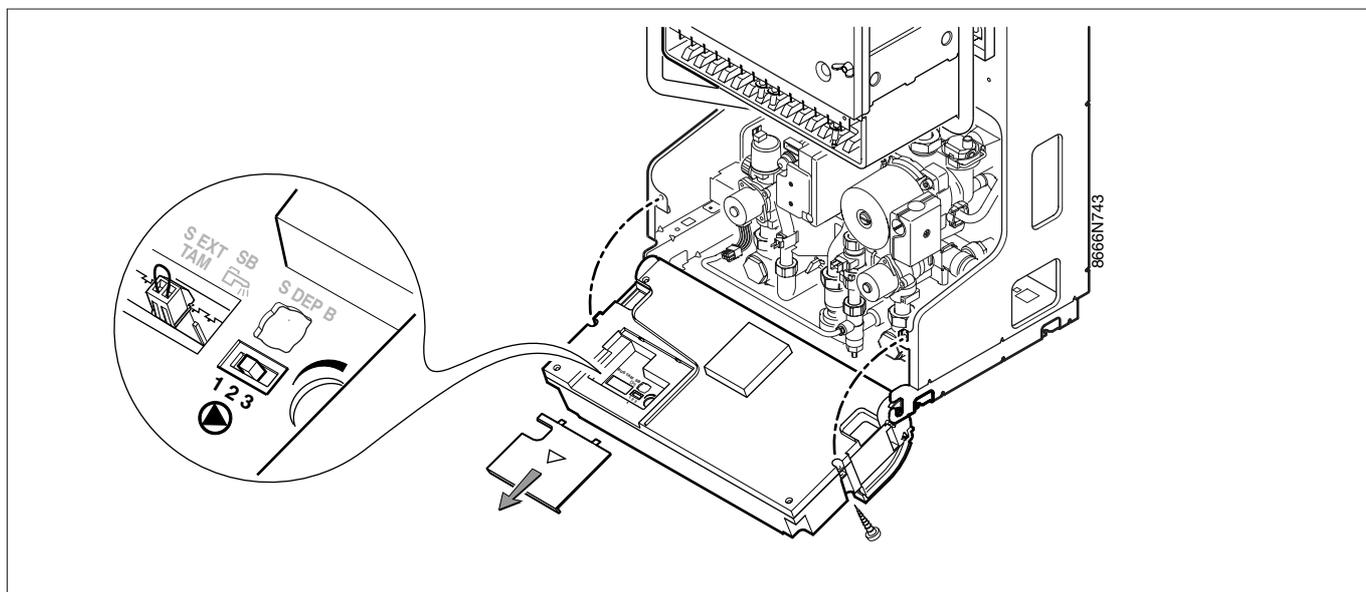
- En régime jour fonctionnement comme pour interrupteur en position 1.

- En régime nuit fonctionnement comme pour interrupteur en position 3.

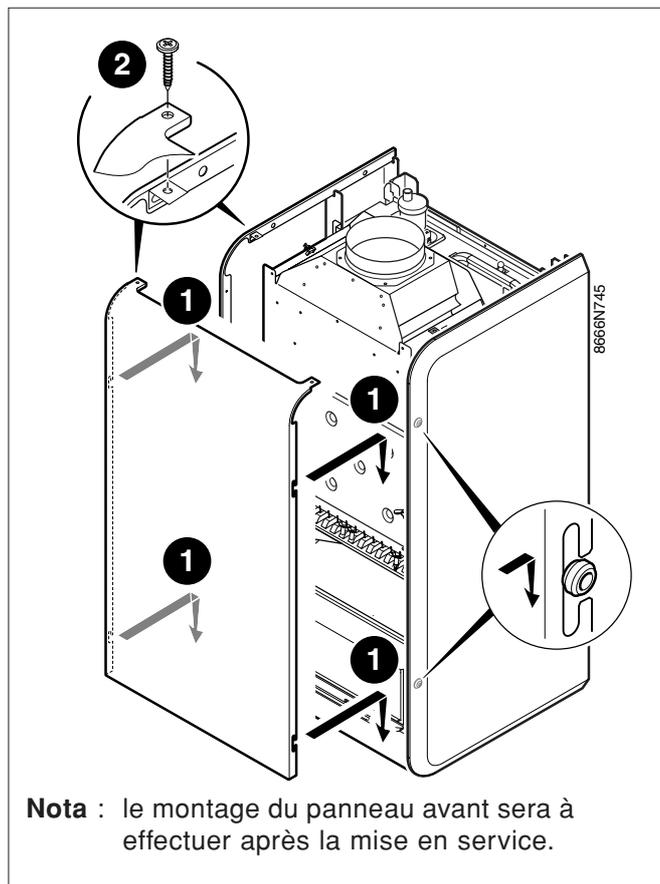
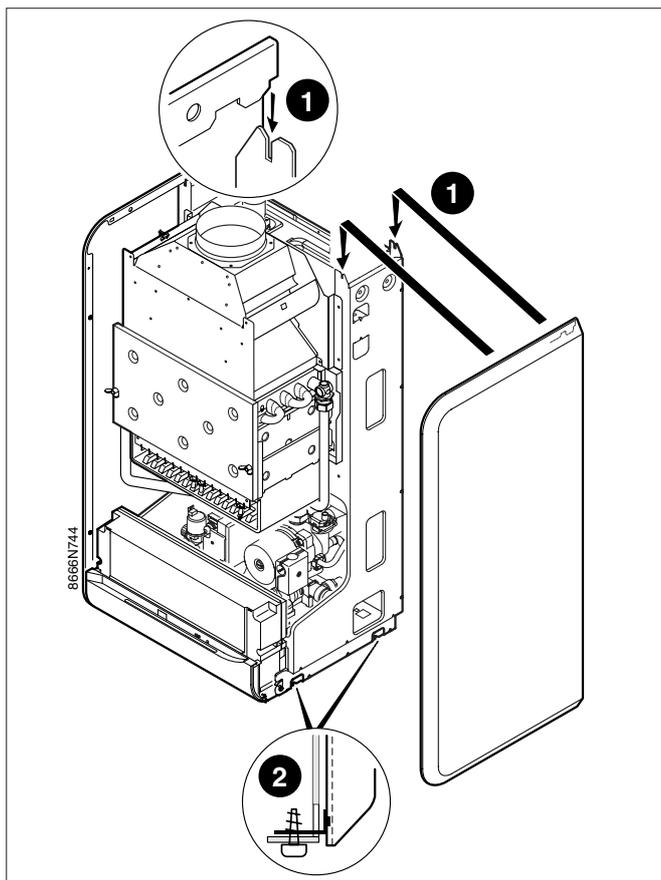
3. En mode 

La pompe est arrêtée.

En cas de nécessité, si la température départ chaudière tombe sous 10 °C, la pompe démarre pour assurer le hors gel de la chaudière.



6.4 Montage de l'habillage



7. PRESSION DE RÉGLAGE ET MARQUAGE DES INJECTEURS CALIBRÉS ET DIAPHRAGMES

Equipement

CITY 2.24/II VMC		Ø mm
Injecteurs brûleur	Gaz naturels H et L	1,35
Diaphragme	Gaz naturels H et L	5,2

Pression au brûleur et débit gaz

CITY 2.24/II VMC			
Puissance		nominale	minimale
Pression au brûleur	Gaz nat. H mbar	7,5	1,2
	Gaz nat. L mbar	9,4	1,7
Débit *	Gaz nat. H m ³ /h	2,79	1,01
	Gaz nat. L m ³ /h	2,97	1,07

* 1013 mbar 15°C

8. MISE EN SERVICE

 La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié

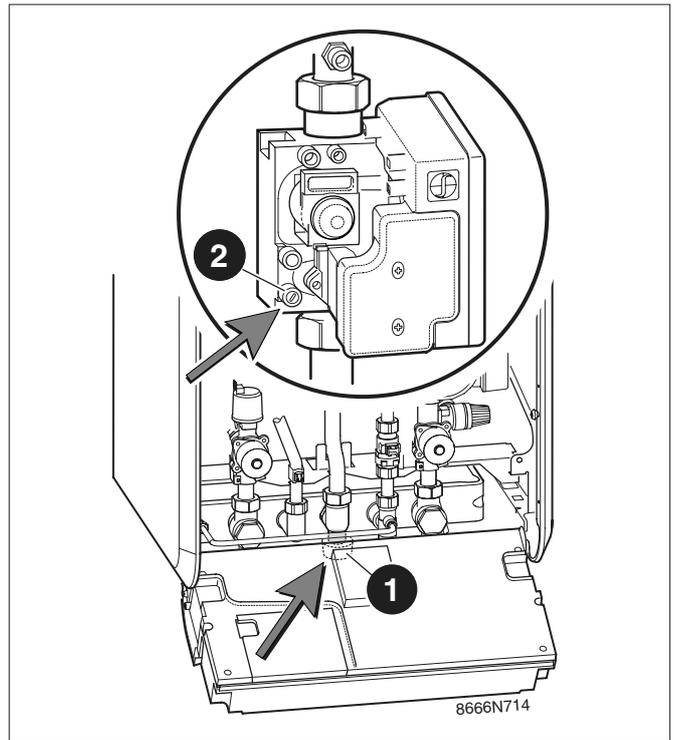
8.1 Vérifications avant mise en service

- Vérifier sur l'étiquette de la chaudière que celle-ci est réglée pour le gaz utilisé.
- Si ce n'est pas le cas, se reporter au chapitre 9 "Adaptation à un autre gaz".

- Ouvrir le robinet gaz **1**
- Basculer le tableau de commande vers l'avant après avoir dévissé les 2 vis de fixation latérales.
- Vérifier la pression gaz d'alimentation de la chaudière à la prise de pression **2** sur la vanne gaz d'après la plaquette signalétique.

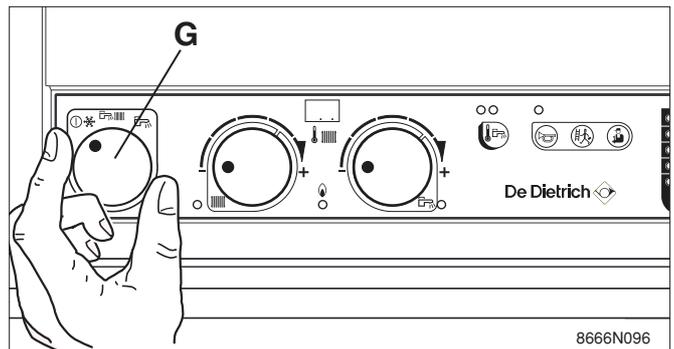
-  - Refermer la vis de prise de pression gaz.
- Vérifier les étanchéités eau et gaz.

Remettre le tableau de commande en position initiale et le fixer par les 2 vis latérales.



8.2 Mise sous tension de la chaudière

Vérifier que le commutateur 3 positions **G** est sur "arrêt/antigel" puis mettre la chaudière sous tension en branchant la prise de courant ou en enclenchant l'interrupteur général.



8.3 Remplissage en eau de l'installation

- Ouvrir les robinets **1**, **3** (clé de 8mm) et **2** (clé de 6mm).

- Vérifier que les purgeurs automatiques situés en partie supérieure du pot de stockage primaire et du circulateur soient ouverts.

- Remplir l'installation au moyen des 2 robinets **4** et **5**.

- Appuyer pendant 5s sur le bouton **B**, la chaudière est ainsi configurée en mode purge, c'est-à-dire que la pompe est en fonctionnement et qu'il est possible d'actionner les deux vannes d'inversion rep. **6** et **7**.

- Chaque brève impulsion sur le bouton **B** actionne la vanne d'inversion rep. **6** en position chauffage (indication $\square \underline{C}$ sur l'afficheur) ou pot (indication $\square \underline{P}$ sur l'afficheur) suivant la position de la vanne avant l'impulsion.

- Chaque brève impulsion sur le bouton **E** actionne la vanne d'inversion rep. **7** en position chauffage (indication $\square \underline{C}$ sur l'afficheur) ou ECS (indication $\square \underline{E}$ sur l'afficheur) suivant la position de la vanne avant l'impulsion.

Il est conseillé de positionner les vannes en $\square \underline{P.C}$, le remplissage se fait ainsi par le pot de stockage primaire jusqu'à atteindre une pression de 1,5 à 2 bar.

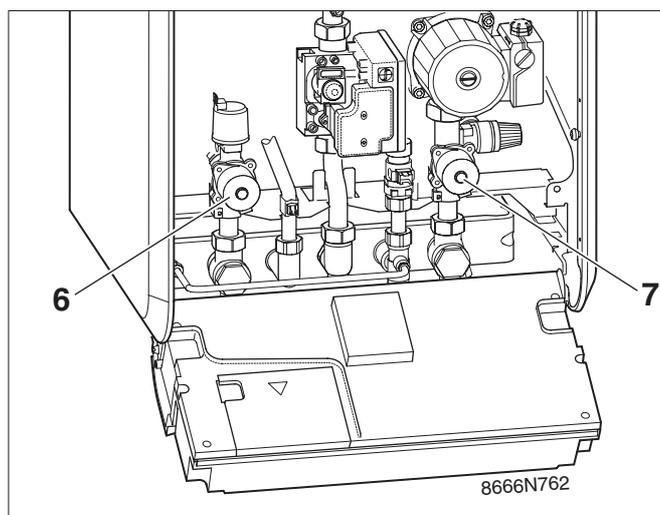
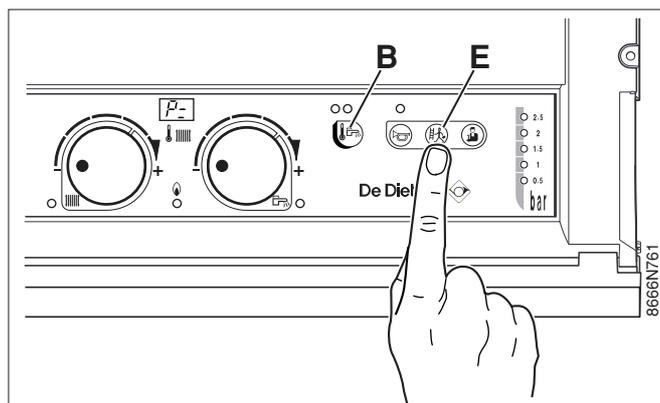
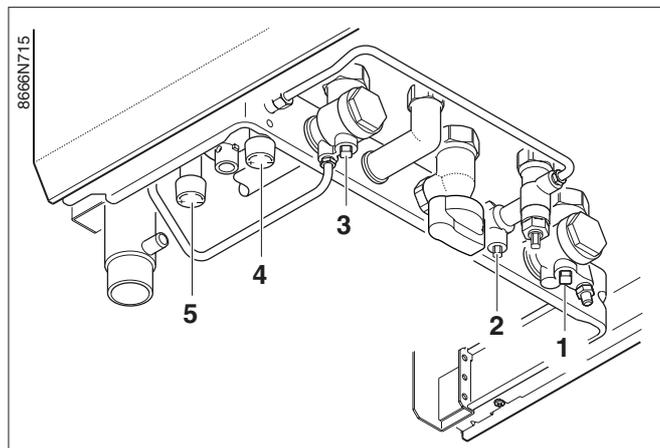
Afin de parfaire le remplissage et d'initier la purge en air, il est souhaitable d'actionner les vannes rep. **6** et **7** en position $\square \underline{P.E}$, $\square \underline{C.E}$ et $\square \underline{C.C}$.

Remarque :

- Un appui prolongé (minimum 1s) sur la touche **B** permet de revenir à la configuration normale du tableau.

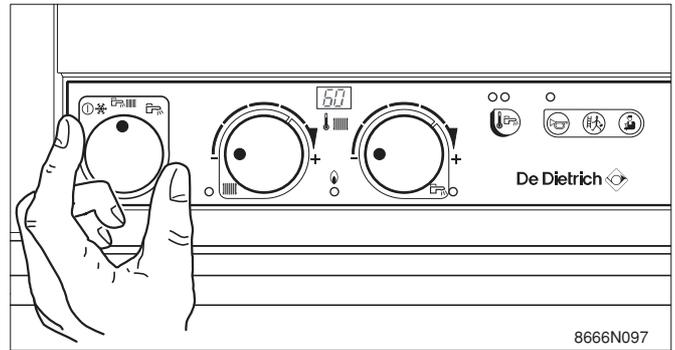
- Sans appui sur aucune touche, retour à la configuration normale du tableau après 4 min.

- Bien refermer les deux robinets **4** et **5**.



8.4 Allumage de la chaudière

- Mettre le commutateur sur position  .
- En cas de présence d'un thermostat d'ambiance ou d'une commande à distance communicante, les mettre en demande de chaleur.

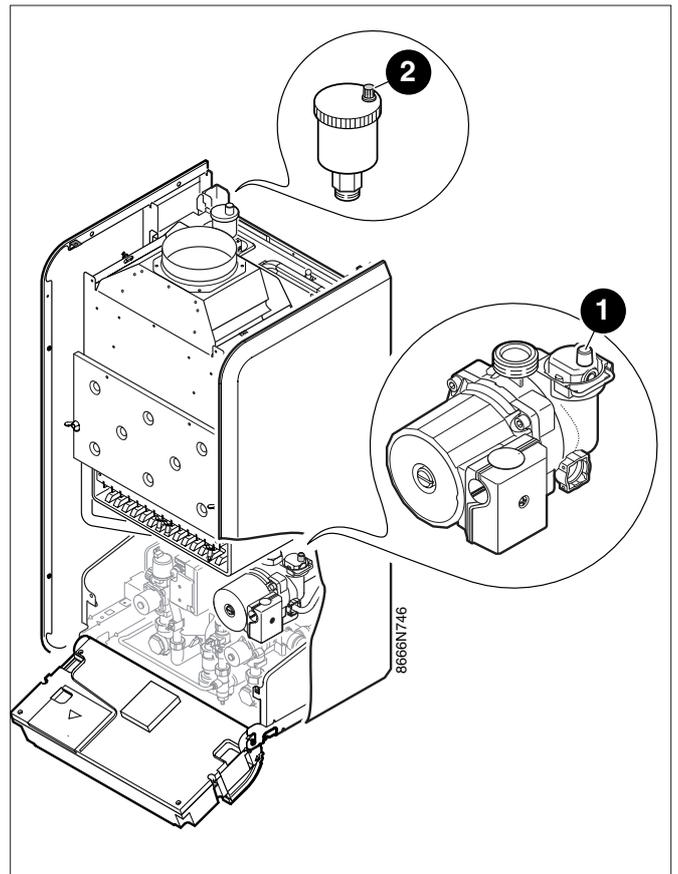


8.5 Purge d'air

- 1 Ouvrir le bouchon du purgeur automatique situé sur le corps du circulateur.
- 2 - Ouvrir le bouchon du purgeur automatique situé sur le pot de stockage primaire.
 - Provoquer alternativement des demandes Chauffage et Sanitaire pour poursuivre l'opération de purge d'air initiée lors du remplissage en eau de l'installation au §8.3.
 - Après la purge, revisser les bouchons des purgeur.

Installation chauffage

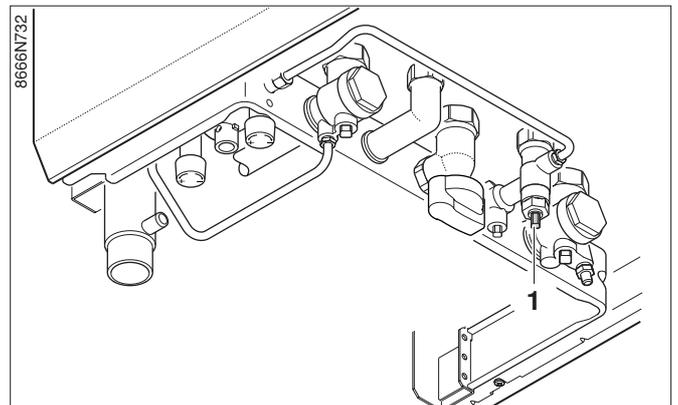
- Veiller à la bonne purge de l'ensemble de l'installation.



8.6 Réglage du débit d'eau chaude sanitaire

Le débit maximal d'eau chaude sanitaire est limité à 8 l/min par le régulateur de débit qui est monté sur le débitmètre.

Ce débit maximal peut être réduit en agissant sur la vis rep.1 (clé de 8 mm).



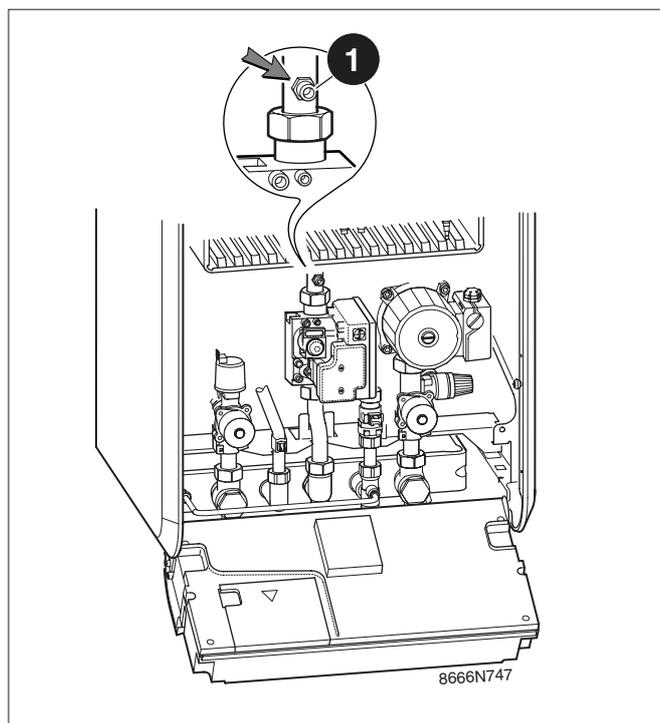
8.7. Vérifications et réglages durant la mise en service

8.7.1 Contrôle de la pression brûleur

- Dévisser de quelques tours la vis à l'intérieur de la prise de pression au brûleur **1**.
- Brancher un manomètre sur la prise de pression et vérifier que la pression correspond bien à celle indiquée dans le tableau :

CITY 2.24/II VMC				
Puissance		nominale	minimale	
Pression au brûleur	Gaz nat. H mbar	7,5	1,2	
	Gaz nat. L mbar	9,4	1,7	
Débit *	Gaz nat. H m ³ /h	2,79	1,01	
	Gaz nat. L m ³ /h	2,97	1,07	

* 1013 mbar 15°C



Contrôle de la pression au brûleur à puissance nominale (maxi) :

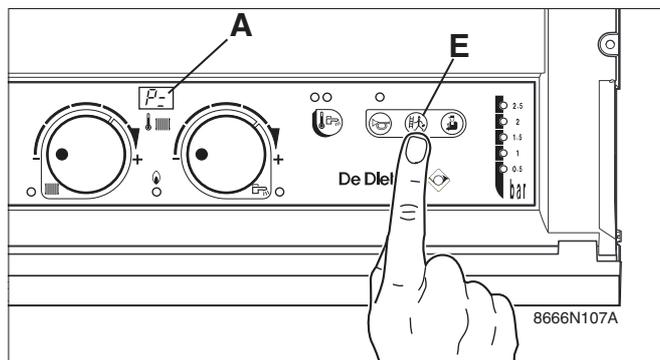
Forcer le fonctionnement du brûleur à puissance maxi :

- Appuyer pendant 5 secondes sur le bouton "ramonneur" **E**. L'afficheur **A** indique \bar{P}_- .
- Appuyer brièvement sur le même bouton **E**. L'afficheur **A** indique \bar{P}_- .

Vérifier que la pression mesurée correspond bien à celle indiquée dans le tableau "Pression de réglage et marquage des injecteurs calibrés et diaphragmes" au paragraphe 7.

En cas de différence notable, s'assurer que la chaudière est bien équipée pour le gaz distribué comme indiqué dans le tableau "équipement" au paragraphe 7.

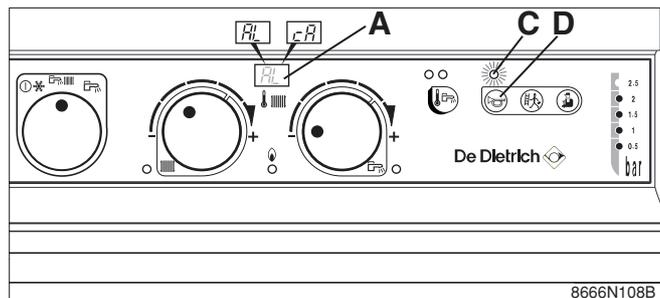
Pour revenir en configuration normale, appuyer brièvement sur le bouton **E**.



- Après mesure, **ne pas omettre de refermer la vis de la prise de pression 1**.
- Refaire un contrôle d'étanchéité gaz de la prise de pression 1.

8.7.2 Contrôle de la sécurité du brûleur

- Brûleur allumé, provoquer une coupure de gaz en fermant le robinet d'arrêt.
- Vérifier la réaction du système de sécurité :
le voyant d'alarme **C** s'allume et l'afficheur **A** indique alternativement **FL** et **ER** (ou **FI**).
- Ouvrir le robinet gaz et appuyer sur le bouton de réarmement **D**.

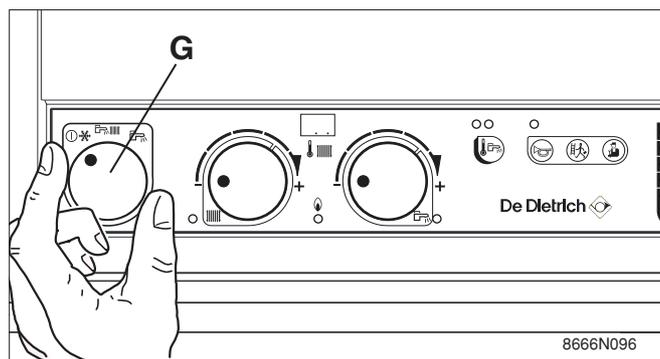


8.7.3 Arrêt de la chaudière

Placer le commutateur **G** sur "arrêt/antigel" :

La chaudière se met en veille, l'afficheur indique **..**

N.B. : Dans ce cas de fonctionnement, seule la chaudière est protégée contre les risques de gel.



8.7.4 Contrôle de la sécurité anti-débordement

Le dispositif de contrôle d'évacuation des produits de combustion (contrôle de sécurité anti-débordement

1 ne doit pas être mis hors service.

En cas de débordement de fumées par l'antirefouleur, le dispositif de sécurité anti-débordement **1** coupe l'alimentation électrique de la vanne et la chaudière se met en sécurité.

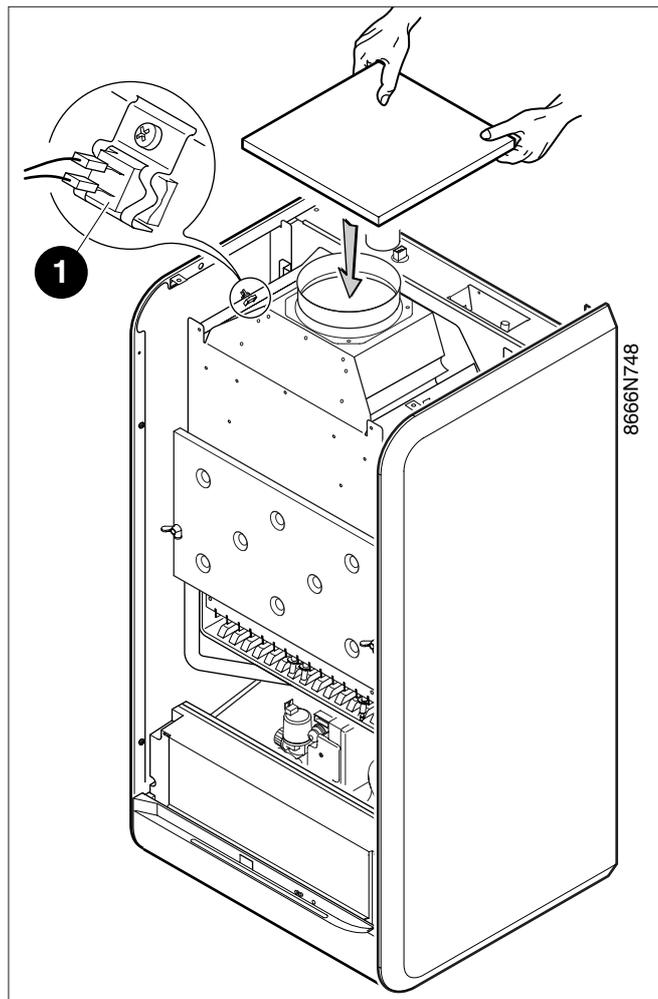
En cas de mise à l'arrêt répétée de la chaudière, il faut remédier au défaut d'évacuation en prenant des mesures appropriées.

La vérification du bon fonctionnement du dispositif anti-débordement doit être effectuée après toute intervention sur le dispositif de sécurité anti-débordement.

Procédure de contrôle :

- Eteindre la chaudière en plaçant le commutateur 3 positions **G** sur Arrêt antigel.
- Retirer le tuyau de fumées reliant la chaudière à la cheminée.
- Obturer la buse de fumées de la chaudière à l'aide d'une plaque en tôle (ou d'un autre matériau résistant à la chaleur).
- Démarrer la chaudière, les produits de la combustion sont évacués en partie supérieure de la chaudière par les ouvertures de l'antirefouleur.
- La sonde anti-débordement provoque la coupure de l'alimentation électrique de la vanne gaz dans un temps inférieur à 2 minutes. Le brûleur s'éteint.
- Après ce contrôle, remonter le tuyau de fumées reliant la chaudière à la cheminée. La chaudière redémarre automatiquement après environ 10 min.

Remarque : Pour éviter ce temps d'attente il suffit de couper l'alimentation électrique secteur puis de la remettre.



9. MAINTENANCE

Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.

9.1 Echangeur principal

Vérifier périodiquement l'encrassement de l'échangeur principal.

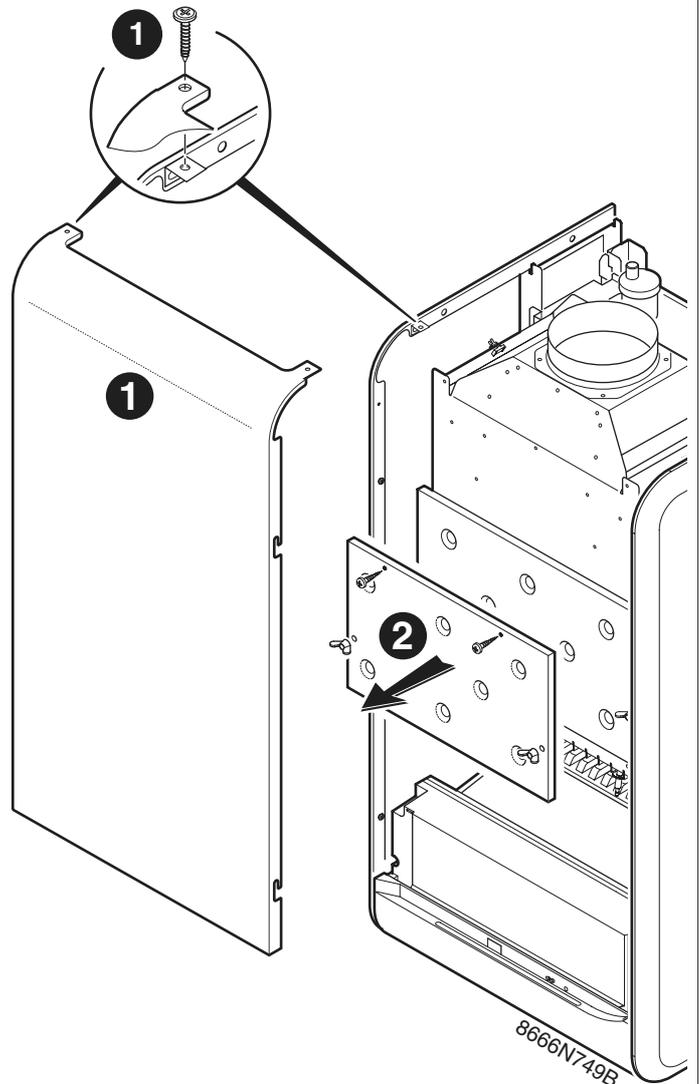
Si nécessaire déposer celui-ci et le laver avec de l'eau très chaude additionnée d'un détergent.



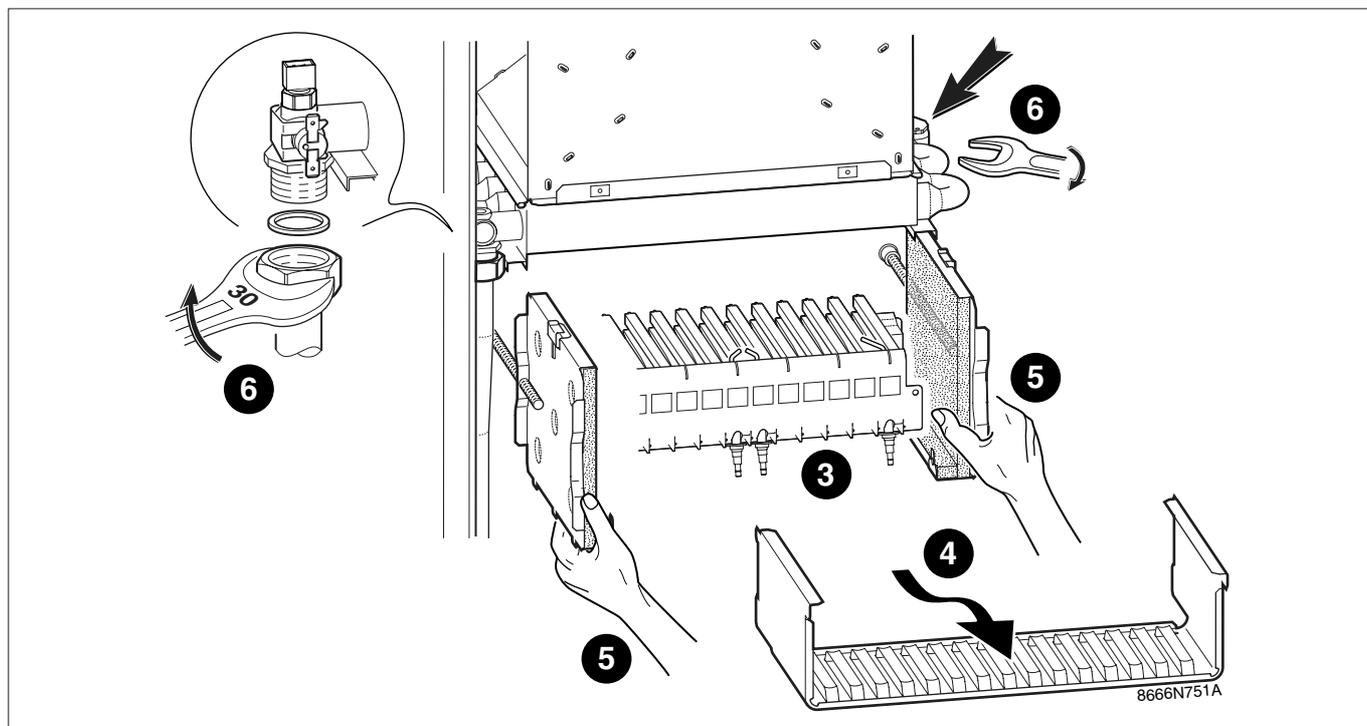
Couper l'alimentation électrique et l'alimentation en gaz de la chaudière. Fermer les vannes d'isolement hydraulique de la chaudière et ouvrir les vis de vidange

1 Retirer le panneau avant de l'habillage (2 vis en partie supérieure).

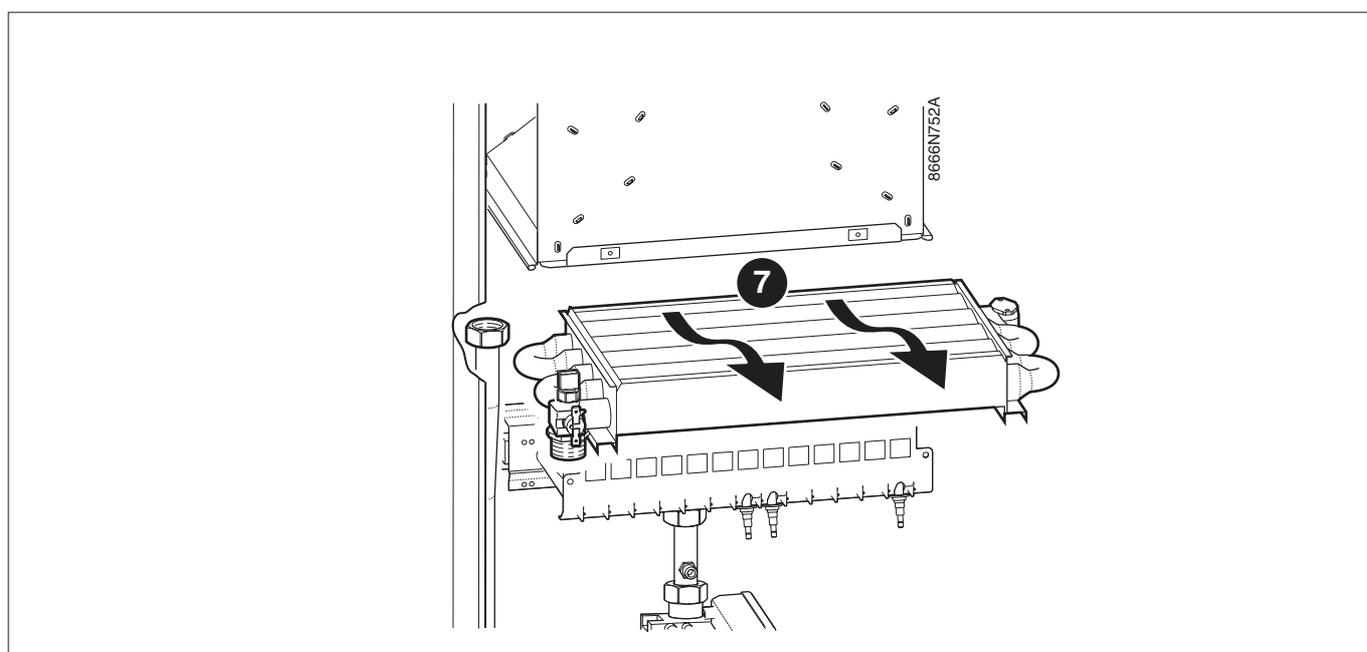
2 Démontez la plaque avant de la chambre de combustion (2 vis en partie supérieure + 2 écrous à oreilles).



- 3 Débrancher la sonde d'ionisation ainsi que les électrodes d'allumage.
- 4 Retirer la plaque anti-rayonnement.
- 5 Retirer les plaques latérales du foyer
- 6 Dévisser les écrous 3/4" de l'échangeur (clé de 30)



- 7 Sortir l'échangeur principal en le tirant à soi.



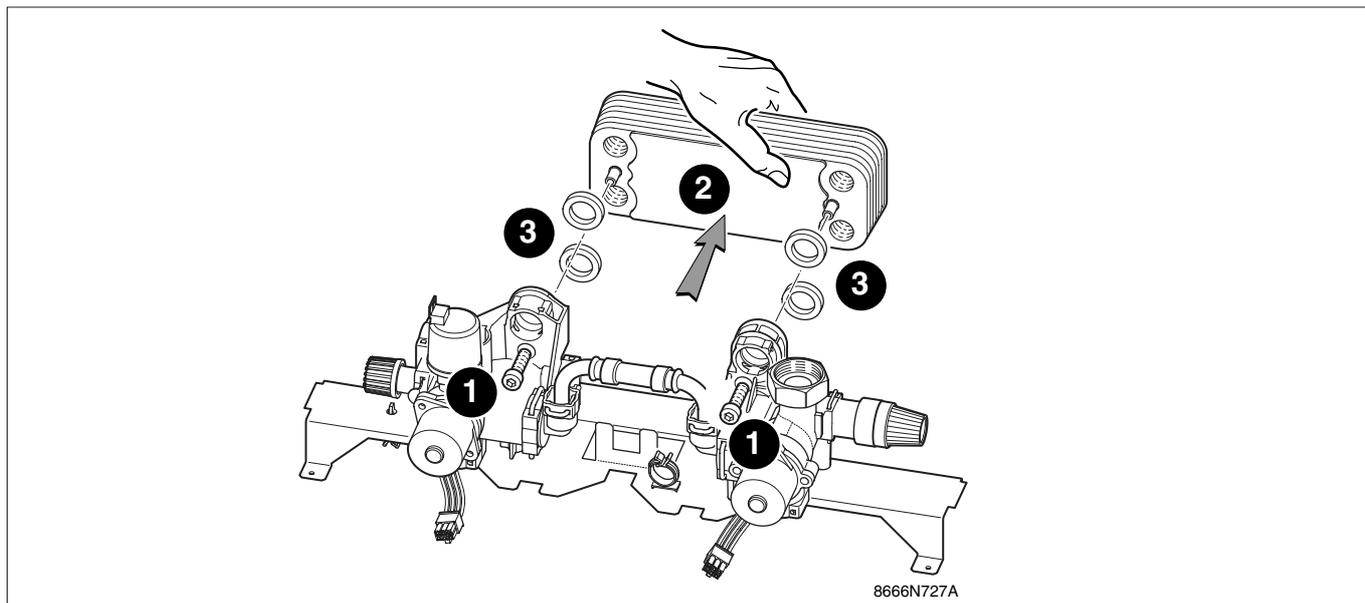
Remarque :

Lors du remontage de l'échangeur principal :

- graisser les filetages des raccords de l'échangeur
- remplacer les joints
- serrer les écrous modérément

9.2 Remplacement de l'échangeur à plaques

- 1 Dévisser les 2 vis.
- 2 Retirer l'échangeur.



Remarque :

Lors du remontage de l'échangeur remplacer les joints 3

9.3 Brûleur

Vérifier annuellement l'état du brûleur.

Pour nettoyer le brûleur, utiliser une brosse douce, à sec, ou procéder au lavage à l'aide d'eau chaude additionnée d'un détergent. Rincer abondamment.

Pour le démontage du brûleur, se reporter au § 9.1 "Dépose du brûleur" ci-avant.

9.4 Conduit de raccordement

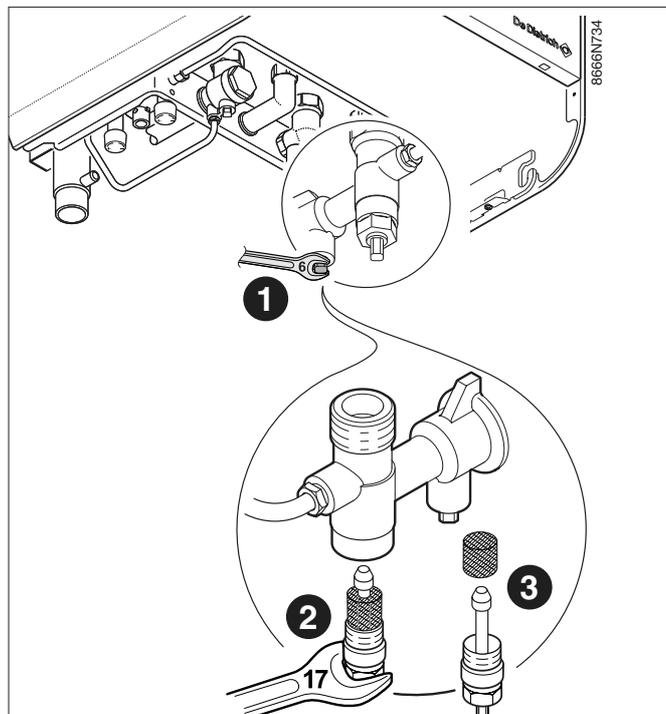
- nettoyer systématiquement le conduit de raccordement et la bouche de ventilation
- vérifier le débit d'extraction de la bouche de ventilation
- vérifier le bon fonctionnement du dispositif individuel de sécurité de la chaudière : lorsque le conduit de raccordement est démonté (débit d'extraction nul), le fonctionnement du brûleur doit être interrompu dans un délai inférieur à 106 secondes au débit calorifique maximal.

9.5 Dispositif de Sécurité Collective (DSC)

- vérifier le fonctionnement du dispositif : la coupure de la ventilation d'extraction doit immédiatement entraîner l'arrêt de la chaudière.

9.6 Nettoyage du filtre "eau froide"

- 1** Fermer le robinet d'arrivée d'eau froide (clé de 6) pour éviter tout écoulement d'eau durant le démontage du filtre
- 2** Dévisser à l'aide d'une clé de 17 le porte-filtre-robinet de réglage
- 3** Si besoin, ôter le filtre et le nettoyer avec une brosse douce
 - remettre en place le filtre sur le porte-filtre et le visser dans le robinet (clé de 17)
 - ouvrir le robinet (clé de 6)

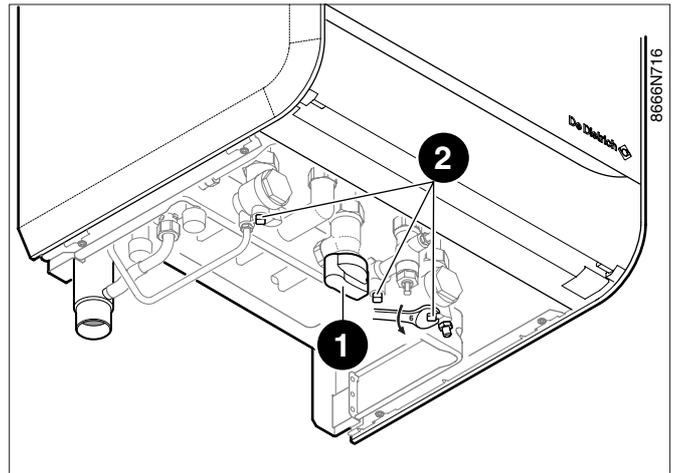


10. VIDANGE

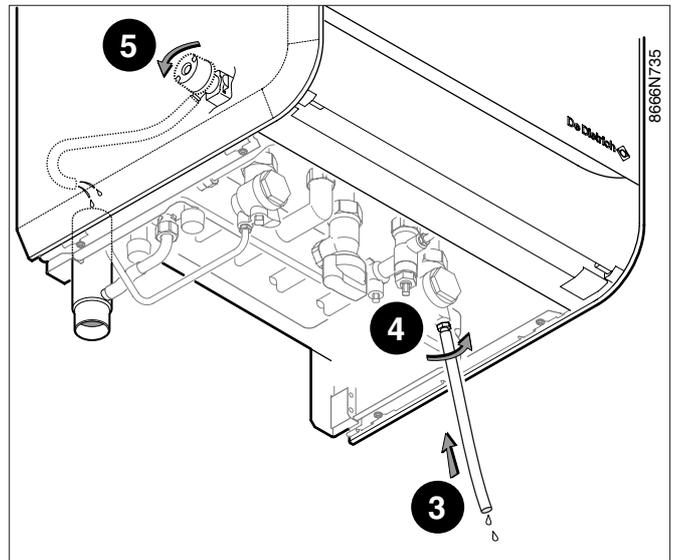
Pour vidanger la chaudière :

Mettre la chaudière en "arrêt/antigel"

- 1 - Fermer le robinet gaz.
- 2 - Fermer les robinets d'arrêt eau.

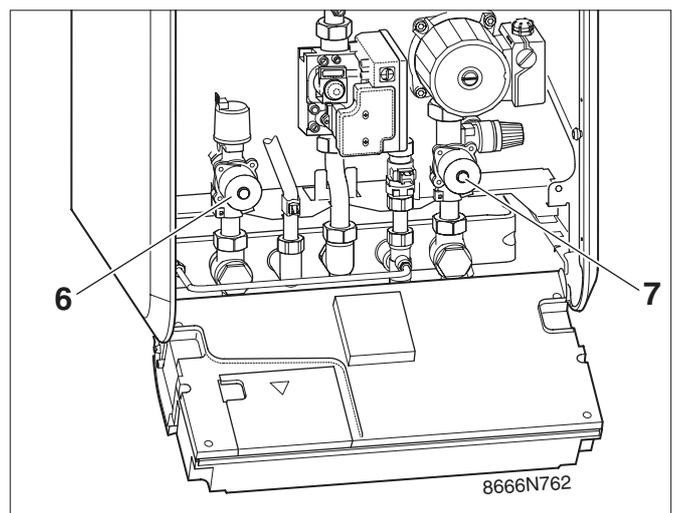


- 3 - Raccorder un tuyau flexible Ø intérieur 8 mm sur la vis de vidange.
- 4 - Desserrer la vis de vidange.
- 5 - Ouvrir le robinet.

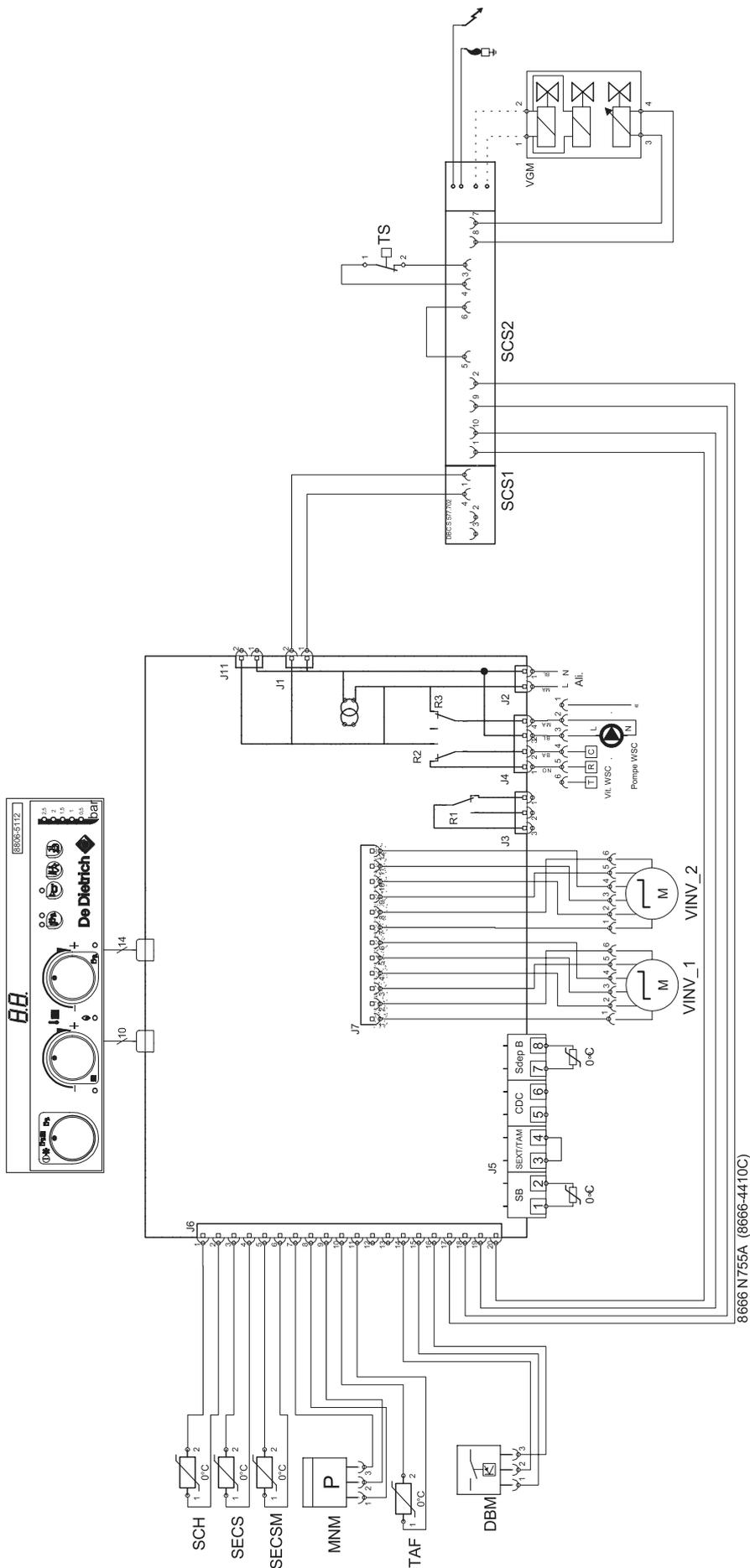


Pour vidanger le pot de stockage primaire
(cf. §8.3 pour la manipulation des vannes d'inversions)

- 6 - Positionner cette vanne en pot.
- 7 - Positionner cette vanne en chauffage.



11. SCHEMA DE PRINCIPE ELECTRIQUE



CDC	Commande à distance communicante	SECSM	Sonde maintien eau chaude sanitaire
DBM	Détecteur de débit	SEXT	Sonde extérieure
J..	Connecteur circuit imprimé	TAM	Thermostat d'ambiance
L	Phase	TAF	Thermostat antirefouleur
MNM	Manomètre	TS	Thermostat de sécurité
N	Neutre	VGM	Vanne gaz modulante
R2	Relais de commande brûleur 2e allure	VINV	Vanne d'inversion
R3	Relais de commande pompe de charge		
SB	Sonde ballon ecs		
SCH	Sonde chaudière		
SCS1	Coffret de sécurité		
SCS2	Coffret de sécurité		
SDEPB	Sonde de départ (B)		
SECS	Sonde eau chaude sanitaire		

12. CODES DE PANNES

En cas de panne, l'afficheur indique un message d'alarme en affichant alternativement  et un code qui permet de déterminer le type de défaut.

Il y a 2 catégories d'alarmes :

12.1 Alarmes de sécurité

Code Alarme	Signification
	Défaut d'allumage
	Défaut ionisation
	Alarme surchauffe
	Manque d'eau
 à 	Débordement fumées. Affichage de la température des fumées au moment du débordement des fumées
	Erreur de communication avec le coffret de sécurité (côté carte)
	Erreur interne coffret de sécurité
	Erreur de communication avec le coffret de sécurité (côté coffret)
	Communication avec la commande à distance communicante interrompue

8666N877

13.2 Alarmes SONDÉS

Code Alarme	Signification
 ou 	Défaut sonde de température de départ chauffage
 ou 	Défaut sonde anti-débordement des fumées
 ou 	Défaut sonde départ e.c.s.
 ou 	Défaut sonde de maintien en température du pot de stockage primaire.
	Raccordement sonde ballon sur CITY 2.24 (incohérent)
 ou 	Défaut manomètre électronique

8666N877

13.3 Dépannage

a) Effectuer 1 tentative de redémarrage de la chaudière en appuyant sur la touche  du tableau de commande.

b) En cas d'échec après une 2^{ème} tentative de redémarrage, prévenir le professionnel chargé de la maintenance de la chaudière.

13. AIDE AUX DIAGNOSTICS

Visualisation de paramètres

Un appui prolongé de 5s sur la touche **F** permet de configurer le tableau en visualisation de paramètres : c'est-à-dire qu'une relation existe entre les leds allumées du manomètre **M** et la valeur affichée en **A**. Ensuite, chaque appui permet l'affichage des autres paramètres :

- une brève impulsion sur la touche **E** fait apparaître le paramètre précédent.
- un appui prolongé (minimum 1s) sur la touche **E** permet de revenir à la configuration normale du tableau.
- sans appui sur aucune touche, retour à la configuration normale du tableau après 2 minutes.

Remarque : seuls les paramètres indiqués ci-après sont à prendre en compte.

Légende

○ 2.5
○ 2
● 1.5 — Led verte allumée
○ 1
● 0.5 — Led rouge allumée

bar

● 2.5
○ 2
○ 1.5
○ 1
● 0.5

bar

Affichage de la mesure de la sonde antidébordement dans le cas d'une chaudière cheminée, sinon pas d'affichage

○ 2.5
○ 2
○ 1.5
● 1
● 0.5

bar

Affichage de la mesure de la sonde chaudière, sinon affichage

○ 2.5
○ 2
● 1.5
○ 1
● 0.5

bar

Affichage de la consigne chauffage. L'affichage comporte des points lorsque la consigne est gérée par la CDC.

○ 2.5
○ 2
● 1.5
○ 1
● 0.5

bar

Affichage de la mesure de la sonde ECS

○ 2.5
● 2
○ 1.5
○ 1
● 0.5

bar

Affichage de la consigne ECS. L'affichage comporte des points lorsque la consigne est gérée par la CDC.

○ 2.5
● 2
○ 1.5
○ 1
● 0.5

bar

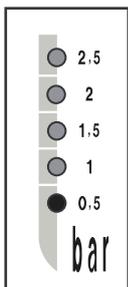
Affichage de la mesure de la sonde du pot de stockage primaire

○ 2.5
● 2
○ 1.5
○ 1
● 0.5

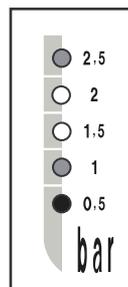
bar

Affichage de la mesure de la sonde départ B si raccordée, sinon pas d'affichage

8666N757

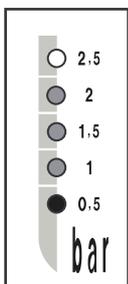


Débit ECS (l/min)

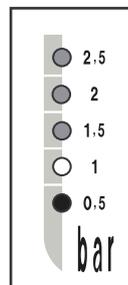


Fonctionnement de la pompe

- P0 pompe à l'arrêt
- P1 pompe en vitesse sélecteur
- P2 pompe en forçage ECS (GV)

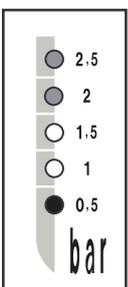


Puissance de la chaudière exprimée en % de la puissance totale



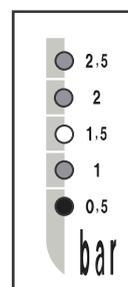
Type de chaudière

- FF version flux forcé
- CH version cheminée
- VMC version VMC



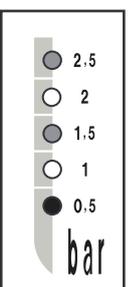
Indication de la position des vannes

- Vanne gauche en position pot P
- Vanne gauche en position chauffage C
- Vanne droite en position ECS E
- Vanne droite en position chauffage H



Numéro de mémoire

8666N758



Détection d'une CDC et du TAM

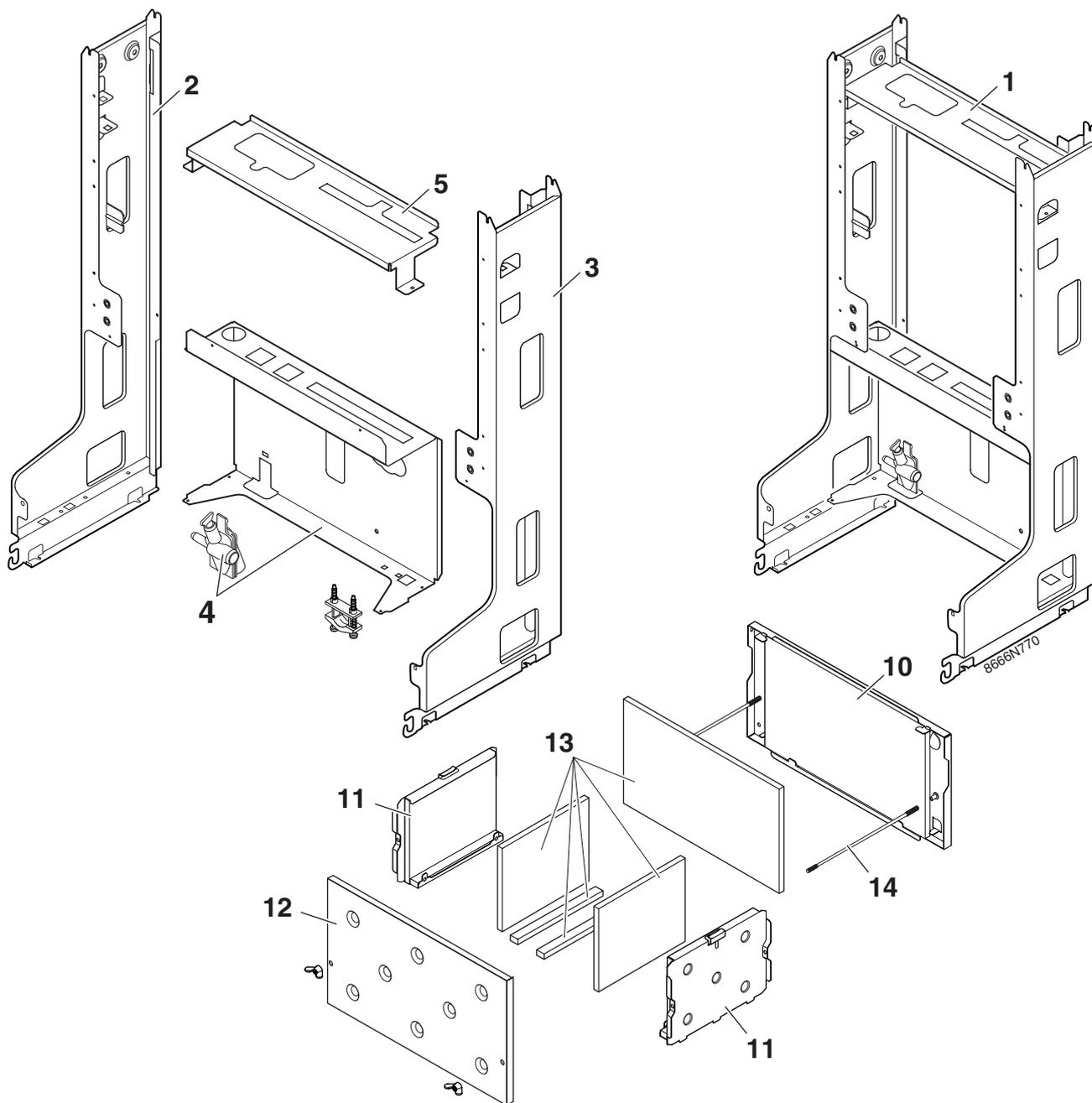
- C pas de CDC
- C. détection d'une CDC
- T pas de pont TAM
- T. détection du pont TAM

14. LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE

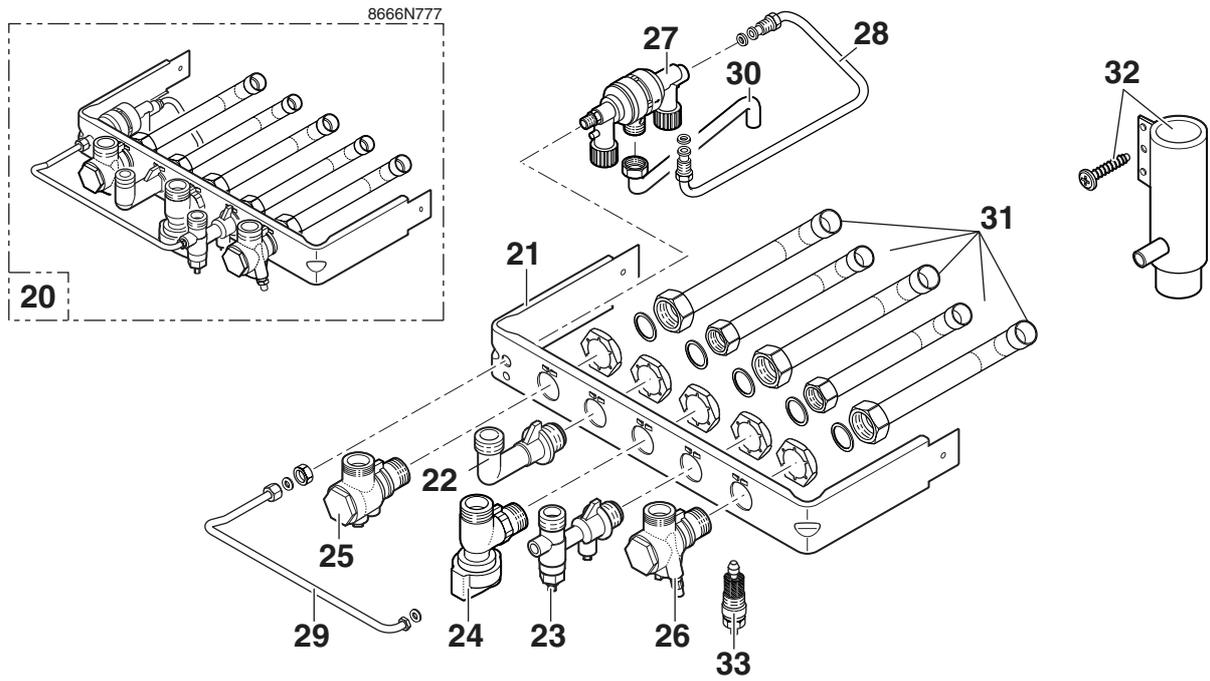
Se reporter aux pages suivantes

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

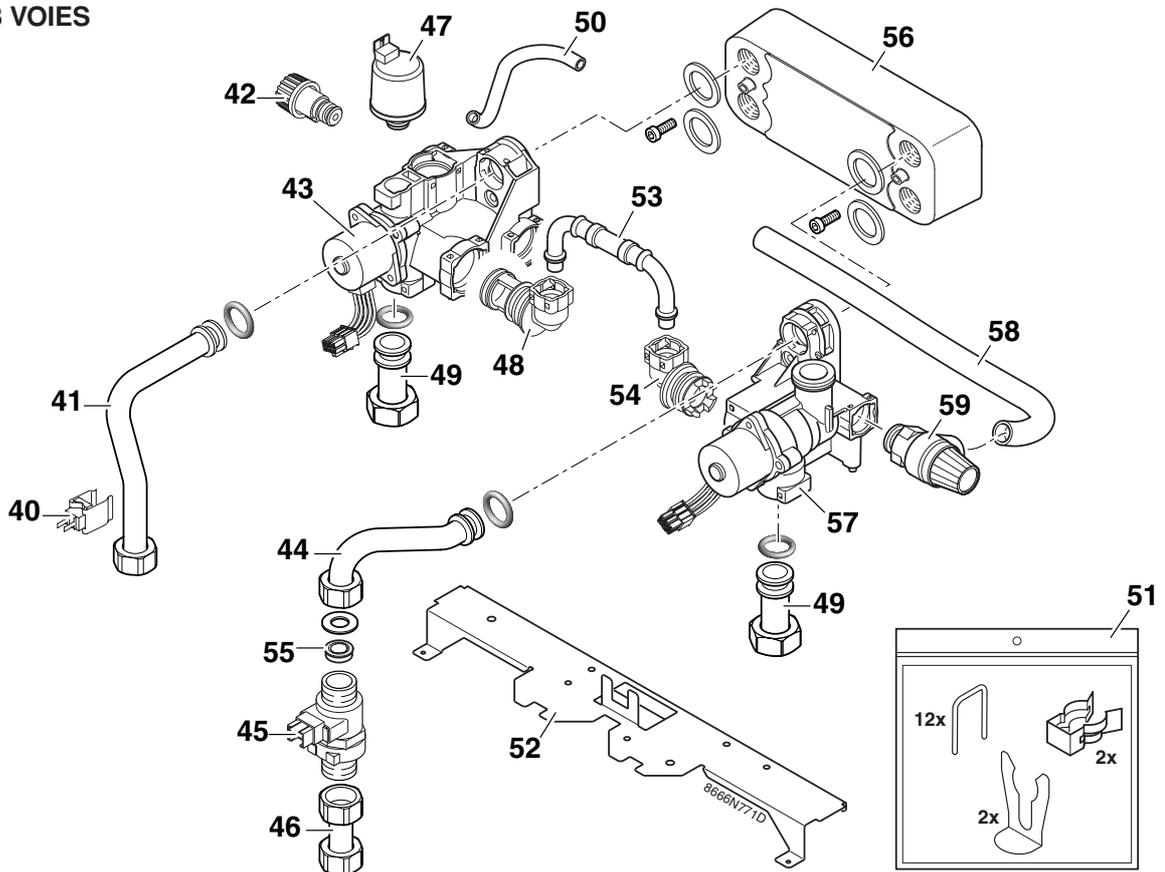
CHÂSSIS



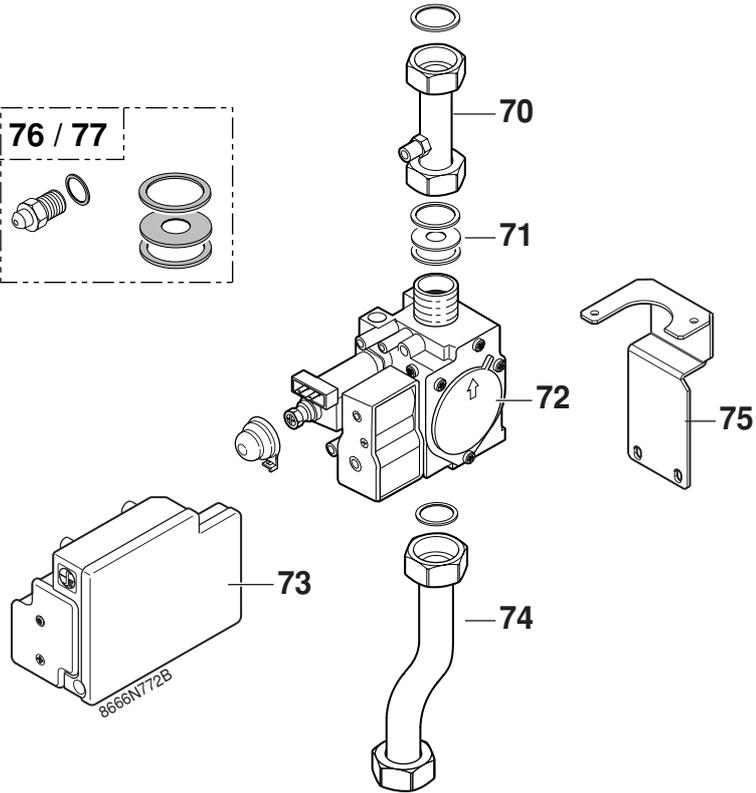
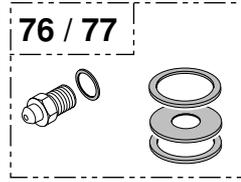
PLATINE



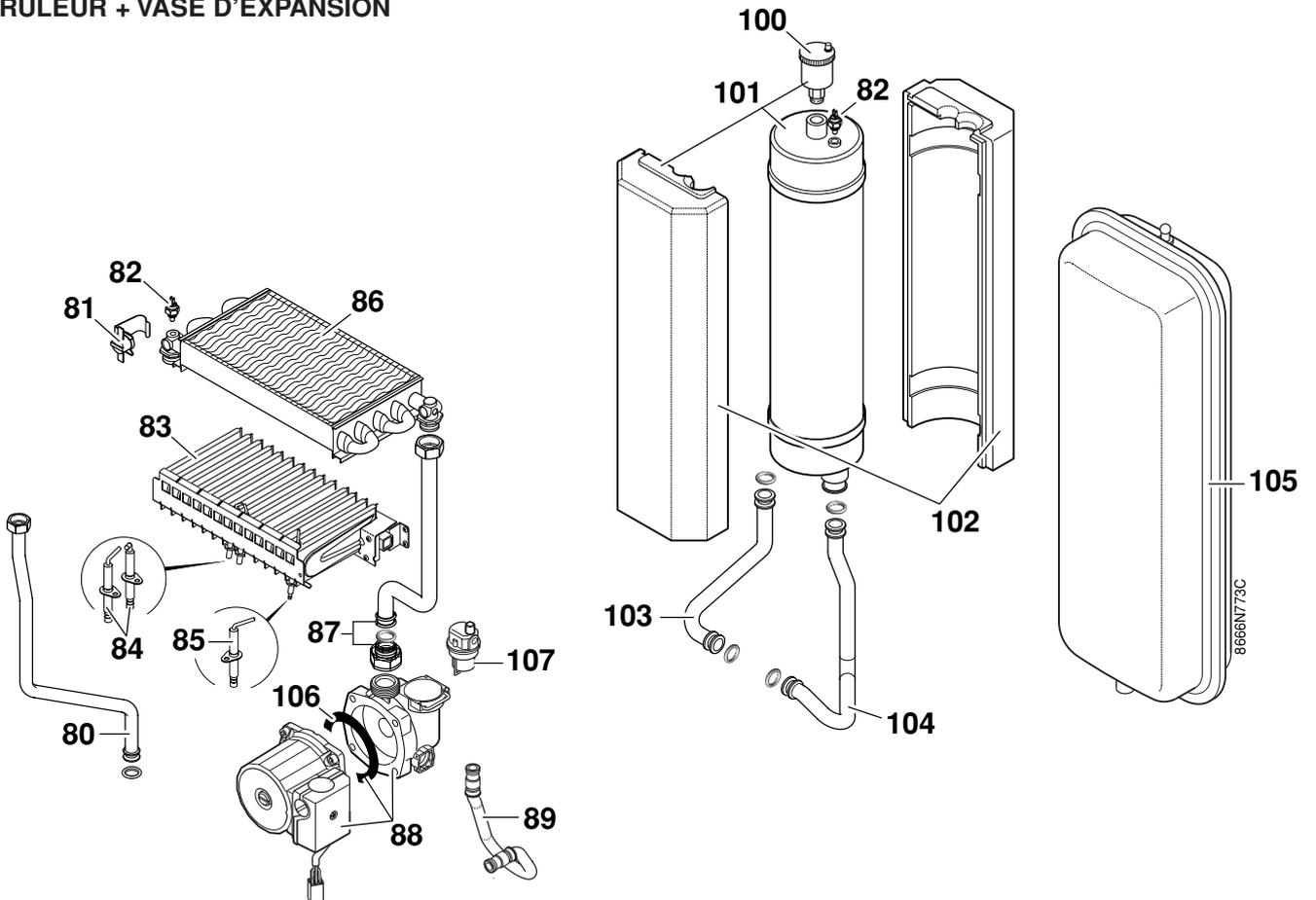
TUBULURES +
VANNES 3 VOIES



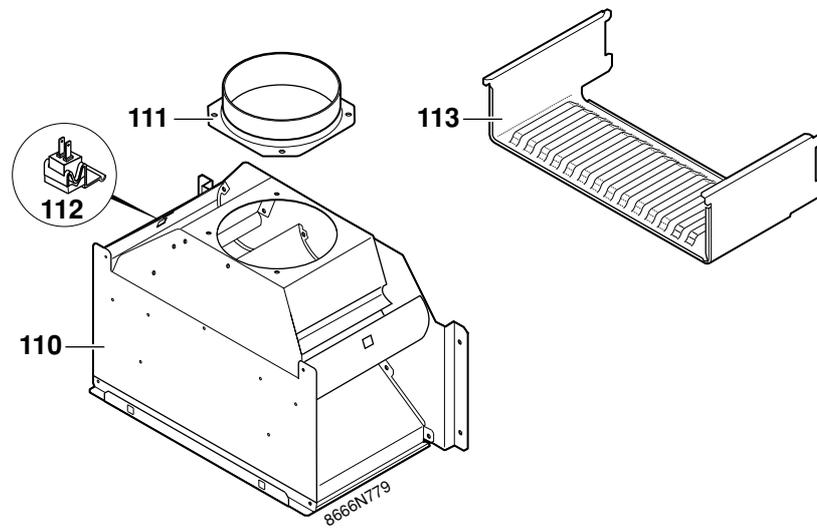
VANNE GAZ



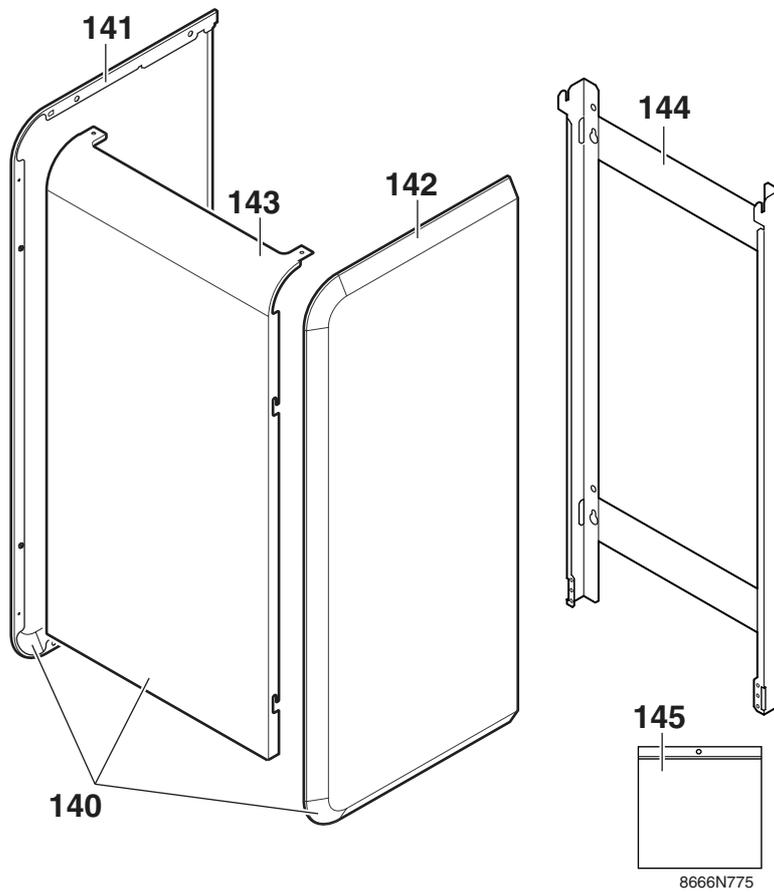
BRULEUR + VASE D'EXPANSION



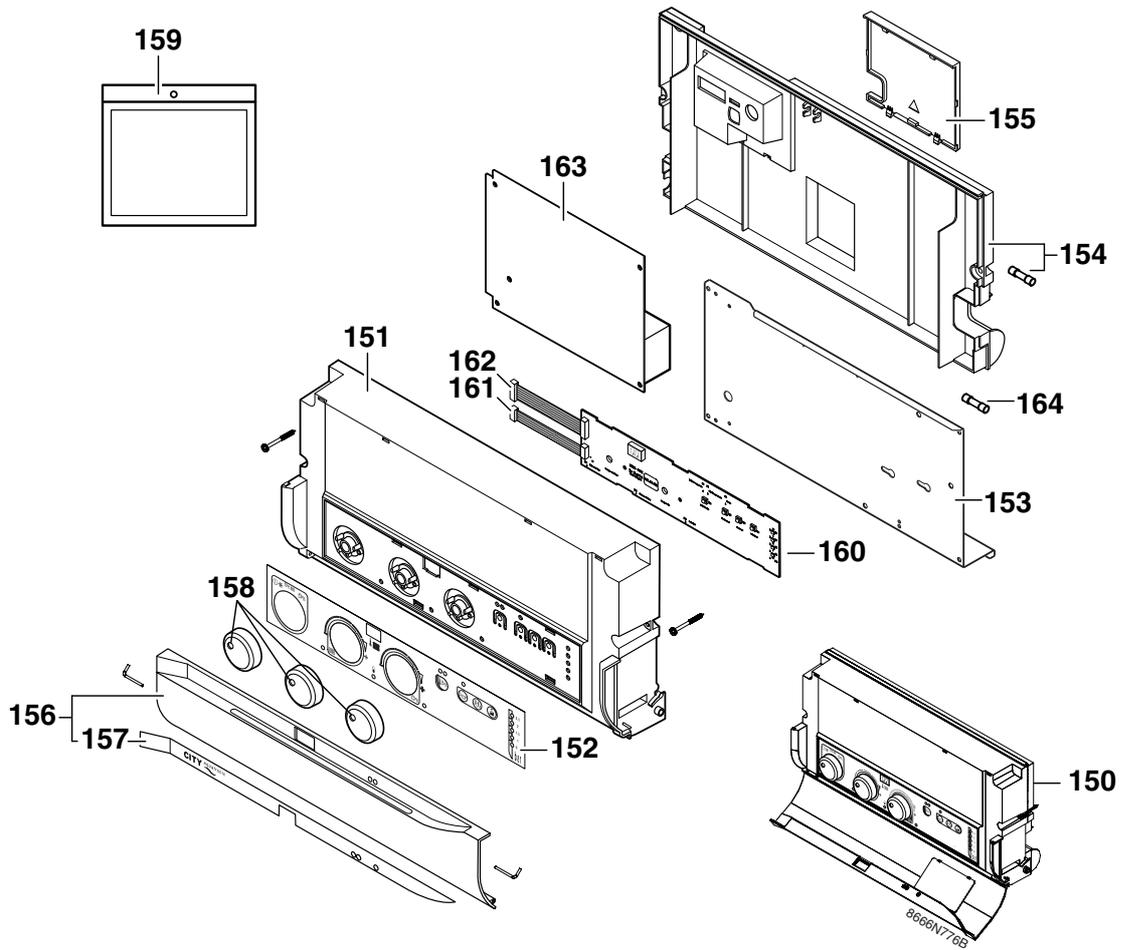
ANTIREFOULEUR



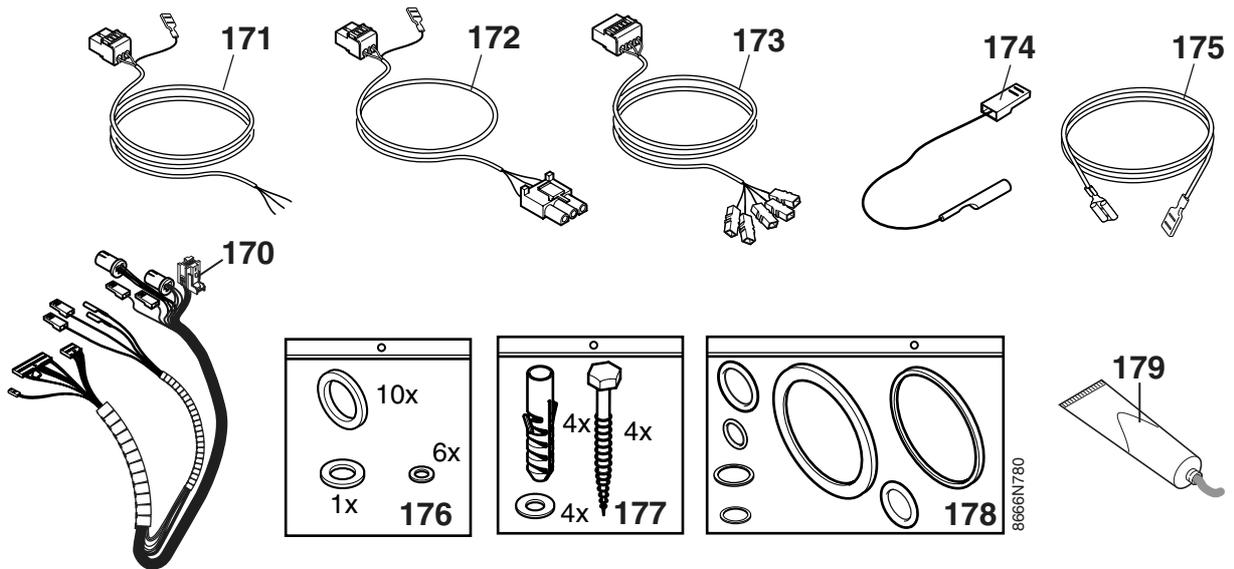
HABILLAGE



TABLEAU



FAISCEAUX



CITY 2.24/II - CITY 2.24/II VMC

Réf.	Code n°	DESIGNATION	Réf.	Code n°	DESIGNATION
		CHASSIS - FOYER	56	8666-5753	ECHANGEUR A PLAQUE
1	8666-8799	CHASSIS CPL	57	9490-8645	VANNE 3 VOIES RETOUR
2	8666-5500	MONTANT GAUCHE CPL	58	8666-4497	TUBE ECOULEMENT SOUPAPE
3	8666-5501	MONTANT DROIT CPL	59	8666-5752	SOUPAPE DE SECURITE
4	8666-8800	SUPPORT DE CHASSIS CPL			
5	8666-8134	SUPPORT SUPERIEUR VASE CPL			VANNE GAZ
10	8666-5507	FOND FOYER CPL	70	8666-5524	TUBE GAZ VANNE/NOURR. HO CPL
11	8666-8544	PLAQUE LAT. FOYER ASSEMBLE	71	8666-5525	DIAPHRAGME D.5,2 GN CPL
12	8666-8545	PLAQUE AV. FOYER ASSEMBLE	71	8666-5526	DIAPHRAGME D.4,2 BP CPL
13	8666-5508	KIT ISOLATION FOYER	72	8666-5660	VANNE GAZ SIT GN CPL
14	8666-5509	KIT TIGE FIXATION PLAQ. AV	72	8666-5661	VANNE GAZ SIT BP CPL
			73	9536-1706	COFFRET SECU 577 DBC
		PLATINE	74	8666-5750	TUBE ARRIVEE GAZ
20	8666-8829	PLATINE RACC. 224 CPL	75	8666-8149	PATTE MAINTIEN VANNE GAZ
21	8666-8140	PLATINE DE RACCORDEMENT			
22	9495-0137	COUDE DEPART ECS G1/2"			BRULEUR + VASE D'EXPANSION
23	9795-1087	ROBINET ENTREE EFS G1/2"	80	8666-5743	TUBE DEPART ECHANG. CHAUF.
24	9795-1083	ROBINET GAZ REF.03882 BRV	81	8666-5534	THERMOSTAT SECURITE CPL
25	9795-1085	ROBINET DEPART CHAUF G3/4	82	9536-2452	CAPTEUR TEMP TASSERON
26	8666-5553	ROBINET DEPART ECS CPL	83	9758-0051	BRULEUR GN M051140194 WORGAS
27	8666-5557	DISCONNECTEUR CPL	83	9758-0052	BRULEUR BP M051140195 WORGAS
28	8666-5559	TUBE RACC. AVAL DISCO. CPL	84	8666-5748	SET BOUGIE D'ALLUMAGE CPL
29	9754-9966	TUBE AMONT DISCO. CPL	85	8666-5749	SONDE D'IONISATION CPL
30	8666-5561	TUBE ECOULEMENT DISCO. CPL	86	8666-5577	ECHANGEUR CHAUFFAGE CPL
31	8666-5755	KIT TUBULURES RACCORD.	87	8666-5744	TUBE RETOUR ECHANG. CHAUF.
32	8666-5564	RACCORD EVACUATION CPL	88	9513-2251	CIRCULATEUR RSL KU
33	9491-8134	VIS DE PURGE M10X1	89	9499-4129	FLEX DR RTP 3/8" DN8 L300
			100	9491-8141	PURGEUR AUTO 3/8" + JOINT
		TUBULURES + VANNE 3 VOIES	101	8666-8804	BALLON DE STOCKAGE CPL
40	9536-2440	CAPTEUR TEMP SURF T7335D1008	102	8666-5751	ISOLATION BALLON STOCKAGE
41	8666-5747	TUBE DEPART ECS	103	8666-5741	TUBE ENTREE BALLON STOCK.
42	9490-2001	ROBINET VIDANGE WSC	104	8666-5742	TUBE SORTIE BALLON STOCK.
43	9490-8646	VANNE 3 VOIES DEPART	105	9758-1261	VASE EXPANSION 8L
44	8666-5746	TUBE LIAISON EFS	106	9501-3183	JOINT CIRCULATEUR WSC
45	9536-9202	DEBIMETRE E-TRON 10BAR	107	9491-8142	PURGEUR AIR + JOINT
46	8666-5745	TUBE ENTREE EFS			
47	9536-5109	MANOMETRE HUBA 502 CLIPPE			ANTIREFOULEUR
48	8666-5772	COUDE + CLAPET ANTIRETOUR DN20	110	8666-5569	ANTIREFOULEUR CPL
49	8666-5740	TUBE DEPART/RETOUR CHAUF.	111	8666-5506	BUSE D.125 CPL
50	8666-4496	TUBE PURGE VANNE	112	9536-2443	CAPTEUR TEMP T7335D1073
51	8666-5770	KIT EPINGLES	113	8666-8019	PLAQUE ANTI-RAYONNEMENT
52	8666-0517	PLAQUE MAINT GR HYDR PEINT			
53	8666-5754	TUBE BY-PASS			HABILLAGE
54	8666-5771	COUDE + CLAPET ANTIRETOUR DN15	140	8666-8540	HABILLAGE CPL CHEMINEE
55	8666-5757	REGULATEUR DE DEBIT 8L/MIN + JOINT	141	8666-8549	PANNEAU LAT. GAUCHE CPL

CITY 2.24/II - CITY 2.24/II VMC

Réf.	Code n°	DESIGNATION	Réf.	Code n°	DESIGNATION
142	8666-8550	PANNEAU LAT. DROIT CPL			FAISCEAUX
143	8666-8551	PANNEAU AV. CPL CHEMINEE	170	8666-4972	FAISCEAU BASE CH
144	8666-1517	DOSSERET ASSEMBLE	171	8666-4978	CABLE D'ALIMENTATION
145	8666-5536	SACHET VISSERIE CHAUDIERE	172	8666-4980	CABLE D'ALIMENTATION CS CH
			173	8666-4981	CABLE ALIMENTATION + VIT POMPE
		TABLEAU DE COMMANDE	174	8666-4977	FIL SONDE D'IONISATION
150	8666-8810	TABL. CDE. 224/II CPL	175	8666-4929	FIL DE MISE A LA MASSE
151	9752-5362	FACADE TABLEAU CDE PREM.	176	8666-5565	SACHET JOINTS PLATINE
152	9655-9151	PEAU FACADE CMF	177	8666-5566	SACHET FIXATION DOSSERET
153	8666-8812	SUPPORT CARTES PREMONTE	178	8666-5756	SET JOINTS CHAUD. CITY
154	8666-5545	COUVERCLE ARRIERE CPL	179	9731-0700	GRAISSE POUR JOINT TORIQUE
155	9752-5312	COUVERCLE RACC. INSTAL.			
156	8666-5765	VOLET PREMONTE CPL			
157	9655-9121	PEAU VOLET			
158	8666-5547	KIT BOUTON COMMANDE			
159	8666-5548	KIT ACCESSOIRE TABLEAU			
160	8806-5512	CARTE AFFICHAGE MURALE TESTEE			
160	8806-6012	CARTE AFFICHAGE MURALE PR			
161	8806-4808	BRET DE RACCORDEMENT 10PT			
162	8806-4809	BRET DE RACCORDEMENT 14PT			
163	8806-5554	CARTE UC CITY TESTEE			
163	8806-6054	CARTE UC CITY REPAREE			
163	8806-5179	CARTE UC CITY VMC			
164	9654-7000	FUSIBLE TEMPORISE 4A			

20/10/03

15. GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil DE DIETRICH et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau DE DIETRICH restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat pour une durée de 2 ans.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires,
- aux dispositions particulières régissant l'installation telles que D.T.U., accords intersyndicaux, etc...
- à nos notices et prescriptions.

Notre garantie contractuelle est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie contractuelle ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.





DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Rheiner Strasse 151 • D-48282 EMSDETTEN
www.dedietrich.com • info@dedietrich.de

Verkaufsbüro Emsdetten : Tel. 0 25 72 / 23-179
 Fax 0 25 72 / 23-451
Regionalverkaufsbüro Berlin : Tel. 030 / 5 65 01-391
 Fax 030 / 5 65 01-465

Verkaufsbüro Neunkirchen : Tel. 0 68 21 / 98 05-0
 Fax 0 68 21 / 98 05-31
Regionalverkaufsbüro Erding : Tel. 0 81 22 / 9 93 38-0
 Fax 0 81 22 / 9 93 38-19

DE DIETRICH • SPINOFF - CENTER Romeinsestraat 10 • B-3001 LEUVEN / LOUVAIN • Tél. : 016 39 56 40
Fax : 016 39 56 49 • www.dedietrich.com

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Am Concorde Park 1 - B 4 / 28 • A-2320 SCHWECHAT / WIEN • Tél. : 01 / 706 40 60-0
Fax : 01 / 706 40 60-99 • www.dedietrich.com • office@dedietrich.at

Pour le LUXEMBOURG : les produits sont commercialisés par la société NEUBERG
NEUBERG SA • 39 rue Jacques Stas • L - 2010 LUXEMBOURG • Tél. : 02 401 401
Fax : 02 402 120 • www.dedietrich.com

Pour la SUISSE : les produits sont commercialisés par la société VESCAL
VESCAL SA • Systèmes de chauffage - Z.I de la Veyre, St-Légier 1800 VEVEY 1
Tel. : 021 943 02 22 • Fax : 021 943 02 33 • www.chauffer.ch

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. au capital de 21 686 370 € • BP 30 • 57, rue de la Gare • F-67580 MERTZWILLER
Tél. : (+33) 03 88 80 27 00 • Fax : (+33) 03 88 80 27 99
www.dedietrich.com • N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG



AD001S

La société DE DIETRICH THERMIQUE, ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.